

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

D E S T R A V A U X

D E L' A C A D É M I E

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

D E R O U E N ,

PENDANT L'ANNÉE 1806.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

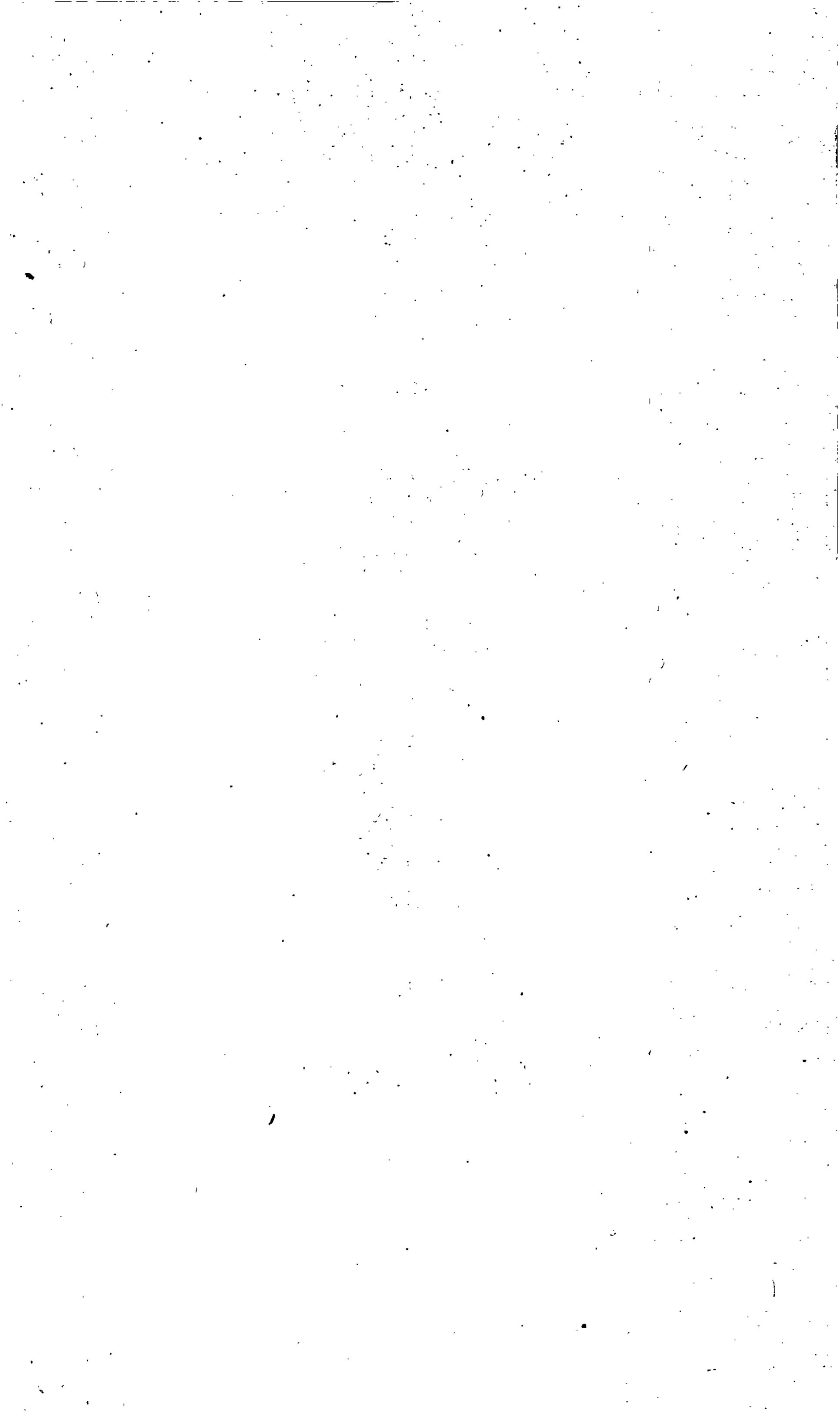
PENDANT L'ANNÉE 1806.



A ROUEN,

De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 50.

1807.



PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1806,

*D'APRÈS le Compte qui en a été rendu
par MM. les Secrétaires, à la Séance
publique du 20 Août de la même année.*

OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

M. LAUMONIER, directeur, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a fait voir que les sciences, les lettres et les arts ne doivent leurs progrès qu'à la réunion des hommes éclairés.

Ce discours n'a pu être livré à l'impression, l'auteur ne l'ayant pas déposé au secrétariat de l'Académie.

S. publ. 1806.

A

B E L L E S - L E T T R E S.

R A P P O R T

*Fait par M. G O U R D I N , secrétaire perpétuel de
l'Académie , pour la classe des belles-lettres.*

M E S S I E U R S ,

Dans le compte que nous nous faisons un devoir honorable et cher de vous rendre chaque année des travaux de l'Académie dans la classe des belles-lettres , c'est pour nous un usage consacré par la reconnaissance de vous entretenir d'abord des ouvrages qui lui ont été adressés par des personnes qui lui sont étrangères. Les annoncer , les faire connaître , c'est témoigner publiquement à leurs auteurs avec quelle satisfaction et quelle gratitude la Compagnie a accueilli leurs productions.

= Madame *Eléonore Delabouisse* , de l'Académie de Nismes , nous a adressé plusieurs morceaux de poésie légère , pleine de goût et de sentiment , et qui font honneur à un sexe dont les productions littéraires , dans quelque genre que ce soit , sont toujours marquées au coin de la sensibilité et de la délicatesse.

= Nous avons reçu de M. *Valant* , directeur du Musée de la jeunesse à Paris , un Fragment de sa *traduction en vers français de la poétique de Vida* , inséré dans les *Etrennes d'Apollon*. MM. les Commissaires , chargés par l'Académie de l'examen de ce fragment , y ont trouvé des vers heureux et faciles , mais ils auraient quelquefois désiré plus de fidélité dans la manière dont le traducteur rend les pensées de son auteur. Au reste , ils applaudissent bien sincèrement à l'entreprise de M. *Valant* , et ne doutent point qu'en retouchant sa traduction il ne fasse passer dans notre langue toutes les beautés du poème de *Vida*.

= M. *Guilbert* , président de la Société d'émulation de cette ville , et membre de plusieurs Sociétés savantes , a adressé à l'Académie son *Eloge nécrologique imprimé de M. de Fontenay* , éloge bien intéressant et par les qualités estimables de celui qui en est l'objet et par la manière éloquente dont il est traité.

= Un autre *Eloge* imprimé , qui fait également honneur et à l'orateur et au personnage qu'on y loue , c'est celui du célèbre et infortuné *Thouret* , par M. *Mouard* , juge de paix , membre de la Société d'émulation de cette ville.

= Un étranger , qui paraît habiter la France depuis quelques années , a fait , en passant par Rouen , hommage à l'Académie d'une Ode de sa compo-

sition , ayant pour titre : *L'Aigle français dédié aux Armées triomphantes* , par L. P. D. T. L'Académie ne peut qu'applaudir au zèle de l'auteur. Les conquêtes des armées françaises sont si rapides , si étonnantes , on pourrait presque dire si incroyables , qu'il n'est point étonnant que l'enthousiasme qu'elles inspirent s'empare même des étrangers.

= M. *Feret* , professeur au Lycée de cette ville , nous a adressé la traduction en vers français de la fable de Gay , intitulée : *Le Bouc sans barbe*.

MM. les commissaires ne doutent point qu'avec un peu plus d'exactitude à exprimer les pensées de l'original , M. *Feret* n'enrichisse notre littérature d'une traduction vraiment estimable , et l'on a droit de l'attendre de sa plume.

= Un de nos confrères nous a fait parvenir le procès-verbal de la séance publique de la Société des sciences et arts de Rennes , tenue le 15 mars 1806. On y remarque avec intérêt le nombre , la diversité et l'utilité des travaux qui ont occupé cette Société savante et laborieuse.

= M. *Boïeldieu* , avocat , membre de l'Académie de législation , a présenté deux ouvrages imprimés de sa composition ; l'un intitulé : *de l'Influence de la Chaire , du Théâtre et du Barreau dans la Société civile* ; l'autre : *Valcindor et Florella* , conte moral et didactique.

MM. l'abbé *Lallemant* , Gosseaume , l'abbé de

Boisville et Formage ont été nommés commissaires pour en faire l'examen.

M. l'abbé Lallemand s'étant chargé en particulier du rapport de Valcindor, premier volume d'un ouvrage élémentaire sur l'éducation, et dont il n'est en quelque sorte que l'introduction, M. Lallemand le termine ainsi : » J'observerai que l'auteur ne » fait jamais mieux sentir l'impression des senti- » ments qui l'animent, que lorsque l'effusion natu- » relle de l'ame l'emporte sur celle de l'esprit, » quelque riche et quelque agréable qu'il soit. Au » reste tout nous montre dans cet ouvrage un homme » aussi instruit que vertueux. «.

La conclusion du rapport des commissaires sur l'autre ouvrage n'est ni moins honorable ni moins flatteuse pour l'auteur.

» Dans ce traité philosophique, disent-ils, notre » compatriote s'est montré vraiment orateur ; son » style est noble et élevé ; s'il manque quelquefois » de précision, il manque rarement d'harmonie. » L'orateur s'y peint lui-même comme il s'est tou- » jours montré, comme honnête homme et comme » homme de bien. Il est difficile de ne » point goûter cette composition, plus difficile en- » core de n'en point estimer l'auteur. «.

Travaux des Académiciens.

= M. Guiot, de l'Académie de Caen, académi-
cien non-résident, nous a fait parvenir plusieurs

opuscules imprimés de sa composition ; 1^o *le Présent de Noces ou Almanach historique et moral des Epoux*, 1802 ; à chaque jour l'auteur rapporte une anecdote et cite une production littéraire relative au mariage , ce qui jette dans cet opuscule une grande variété. Peut-être y reprendrait-on le mélange assez bizarre du sacré et du profane ; mais on y trouvera l'annonce de nombre de productions littéraires devenues rares et peu connues ;

2^o *Abregé de la vie d'un religieux Augustin de la place des Victoires*. Cet abregé est piquant par diverses anecdotes des règnes de Louis XIII , de Louis XIV et de Louis XV.

3^o *Adieux d'un Curé à ses Paroissiens*. Ces adieux sont quelques sermons de M. Guiot ; les notes qui les accompagnent sont remplies de faits politiques et littéraires , ainsi que les deux almanachs de la ville de Corbeil , pour les années 1789 et 1791.

= Un ouvrage manuscrit de M. Guiot , d'une forme assez singulière , est un poëme latin , suivi de sa traduction , et de notes , ayant pour titre : *Bibliotheca Corboliana*. Le catalogue d'une bibliothèque en vers latins est une de ces originalités littéraires qui ont droit de piquer la curiosité, sur-tout lorsque le caractère distinctif de chaque auteur y est aussi bien saisi et aussi parfaitement représenté que dans le poëme de M. Guiot.

= M. d'Ornay , vice-directeur de l'Académie , lui a communiqué un mémoire très-détaillé et en

même-temps fort important, dans lequel il examine ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour l'embellissement et la salubrité de la ville de Rouen.

Ce ne sont point ici les rêves estimables d'un bon citoyen, comme on l'a dit de la plupart des projets de l'abbé de Saint-Pierre : le mémoire offre des observations pleines de justesse et de goût, des observations utiles, fondées sur ce que M. d'Ornay a vu et a remarqué dans ses nombreux voyages. Il semble, à en juger par les détails dont son mémoire est rempli, qu'il n'a parcouru les plus belles contrées de l'Europe, celles qui sont les plus riches en monuments, ou les plus remarquables par leur salubrité et par les moyens qu'on emploie pour la procurer ; il semble, dis-je, n'avoir parcouru tant de contrées diverses que dans le dessein d'embellir et de rendre plus saine la cité qui l'a vu naître. Ce mémoire a été rendu public par la voie de l'impression.

= M. *Periaux*, académicien résident, a offert l'*Essai typographique d'une Carte du théâtre de la guerre continentale de l'an 14*, qu'il a joint aux *Bulletins* de cette éclatante et incroyable campagne. La carte, exécutée avec des caractères mobiles, prouve qu'avec ces sortes de caractères on peut faire ce qu'on n'avait pu jusqu'à présent exécuter sans le secours du burin. Ce nouveau procédé est d'autant plus avantageux que si, dans ces sortes d'ouvrages, il se glisse quelque faute, la mobilité des caractères en facilite la correction.

= Le même académicien a mis sous les yeux de l'Académie des épreuves de figures rondes, ovales, etc. exécutées avec des caractères d'imprimerie, au moyen d'un nouveau procédé qu'il a inventé en nivôse an 11.

= Le même a communiqué à l'Académie une observation qui pourrait être très-importante.

» Par suite d'éboulements de terre, dit-il, le long
 » de la route de Rouen au Mont-aux-Malades, immé-
 » diatement après la barrière de l'octroi, on ap-
 » perçoit, à quelques distances les unes des autres,
 » sous le cimetière de Saint-Gervais, des pierres
 » que l'on croit être d'anciens tombeaux «.

Notre collègue demande si ces pierres ne seraient point d'anciens cercueils, si, dans cette supposition, c'était un usage d'inhumer indistinctement tous les citoyens dans des cercueils de pierre, ou si c'était une distinction particulière à certaines castes ou à quelques familles ?

L'Académie, frappée de cette observation, a nommé MM. Periaux et Leboullenger, ingénieur, et aussi membre résident, commissaires pour examiner de plus près de quelle espèce étaient ces monuments.

M. Leboullenger dans son rapport s'exprime ainsi :
 » Nous avons remarqué trois masses de pierres sail-
 » lantes, dont deux brisées laissent appercevoir dans
 » leur intérieur la forme d'un tombeau; la troisième,
 » qui est entière, semble présenter un couvercle

» de même substance. On avait soupçonné que ces
 » pierres étaient les restes d'un ancien aqueduc ; mais
 » le contraire s'est trouvé démontré en sondant
 » celles qui n'étaient plus intactes , puisque ces
 » pierres sont fermées à l'autre extrémité. Mais doit-
 » on les prendre pour des tombeaux ? Leur forme ,
 » leurs différentes grandeurs , tout porte à le con-
 » clure.

» Cependant leur peu d'enfoncement dans la terre
 » militerait pour une opinion contraire , à moins
 » qu'on ne dise que les eaux pluviales , sur-tout
 » sur le penchant de la côte , n'aient enlevé suc-
 » cessivement les couches de terre qui les cou-
 » vraient : alors il faudra en conclure que ces tom-
 » beaux remontent à une haute antiquité «.

Pour s'assurer si ces pierres sont ou non des
 tombeaux , il faudrait des fouilles d'autant plus con-
 sidérables que celle qui est bien conservée se trouve ,
 à ce que soupçonnent MM. les commissaires , un
 peu engagée sous le mur du cimetière.

En conséquence , l'Académie a arrêté qu'il en
 serait écrit à M. le Maire , académicien résident ,
 et que M. Bouet , architecte de la Ville , notre col-
 lègue , serait invité de se joindre à MM. les com-
 missaires pour aviser aux moyens de constater l'exis-
 tence ou la non existence des tombeaux que l'on
 croit exister dans ce lieu.

= M. *Formage* , professeur du Lycée de cette

ville , académicien résident , a lu son voyage poétique de Rouen à Paris en 1789 (1).

Le fameux voyage de Chapelle et de Bachaumont est écrit en prose et en vers. Notre collègue n'a point cru devoir admettre ce mélange ; son voyage est absolument en vers , et en contient plus de 500.

- »
- » J'avance et bientôt je salue
- » Cette magnifique avenue
- » Que l'art embellit de jardins ,
- » Où nos trafiquants citadins ,
- » Las de calculs , vont à leur aise
- » Planter l'œillet , cueillir la fraise ,
- » Et , sous la tonnelle oublier
- » Barème et l'univers entier.
- » L'utile est joint à l'agréable ,
- » Et , de son urne inépuisable ,
- » La Seine , en visitant ces lieux ,
- » Forme des bains délicieux.
- » Là , voilant ses pudiques charmes ,
- » La belle Eglé vient sans allarmes ,
- » Rafraîchir ses jeunes appas :
- » La Naïade lui tend les bras ,
- » Et Zéphir , d'un aile amoureuse ,
- » Folâtre autour de la baigneuse.

Le poète décrit ainsi le village de la Mivoie.

- » Près de ces lieux on voit l'ozier
- » Croître , fleurir et se plier
- » A mille formes gracieuses.

(1) Il a été lu quelques fragments de ce voyage à la séance publique.

- » Vingt familles laborieuses ,
- » Dans leur humide emplacement ,
- » Vivent de ce joli talent ,
- » Et du produit de leurs corbeilles
- » Remplissent de vin leurs bouteilles.
- » Une longue chaîne de monts
- » Qui , dans les Cieux , cachent leurs fronts ,
- » Bientôt devant moi se colore
- » Des feux de la vermeille aurore :
- » Hôtes des rochers menaçants
- » De noirs oiseaux , aux cris perçants ,
- » Troublent la paix du voisinage.
- » Le crayon en main , je voyage
- » Entouré d'objets curieux ;
- » Tandis qu'ils occupent mes yeux ,
- » Mon estomac en défaillance ,
- » Tout bas me fait sa doléance :
- » Je vais chez le traiteur voisin
- » Aussi-tôt calmer son chagrin.....

Arrivé dans l'endroit où l'infortunée Nina allait attendre son infidèle , on trouve , dit M. Fromage ,

- » Un petit bois , où la bergère ,
- » Sous la conduite du myatère ,
- » Promène d'inquiets désirs ,
- » Est le rendez-vous des plaisirs.
- » Là tout respire la tendresse ,
- » Des arbres la verte jeunesse ,
- » Le doux murmure des ruisseaux ,
- » Le joyeux concert des oiseaux ,

- » L'agitation du feuillage ,
- » Le demi-jour d'un frais ombrage ,
- » Enfin mille objets enchanteurs
- » Qui , par les sens , gagnent les cœurs.....
- »
- »
- » Je vois défilér ces mazettes ,
- » Dont la déesse aux cent trompettes
- » A fait connaître les talents.
- » Des bucéphales sémillants ,
- » Elles n'ont pas la bonne mine ,
- » La noble ardeur , la taille fine :
- »
- » L'humble monture de ces lieux
- » Vous mène loin , sans aller vite ,
- » Et doucement gagne son gîte ,
- » Où des fatigues du métier
- » Elle se moque au ratelier.
- » J'ai harcelé , dans ma jeunesse ,
- » La récalcitrante paresse
- » De ces indolents animaux ;
- » Mais aujourd'hui sous les drapeaux
- » De la modeste infanterie ,
- » Bien revenu de ma folie ,
- » Je voyage , et m'en trouve mieux....

Après s'être amusé à peindre les divers objets qui se présentent sur sa route, le poète contemple les châteaux qui s'offrent à sa vue.

- » L'un d'eux brille au milieu des eaux (1) :

(1) Celui du Vandreuil.

- » Fier de son humide ceinture,
- » Et d'une fraîche architecture
- » Etale aux yeux de tous côtés
- » Les majestueuses beautés.
- » Que de grandeur et d'opulence !
- » Jardins, qu'entoure un parc immense :
- » Riants vergers, bassins profonds
- » Où nagent d'énormes poissons ,
- » Hôtes d'une cour fastueuse,
- » Géants de l'espèce écailleuse ,
- » Qui, sur la table de Conflans ,
- » Etonneront les assistants.
- »
- »

- » Gaillon, un prélat vertueux,
- » Loin du bruit de la multitude ,
- » Dans ta charmante solitude ,
- » Vient goûter une douce paix ,
- » Et s'entourer de ses bienfaits.

- » J'entre dans l'auberge voisine',
- » Car enfin la pauvre machine
- » A toujours des besoins nouveaux :
- » La faim est le pire des maux.
- » On me sert une fricassée
- » Généreusement épicée ,
- » Avec je ne sais quel ragoût
- » De vieille date et de haut goût :
- » J'en fais mon régal, mes délices ;
- » Un coup de plus pour les épices ;

- » Et je me trouve bien lesté.
- » Bacchus est la divinité
- » Que ce lieu chérit et révère ;
- » La vigne par-tout y prospère ,
- » Et distille un jus précieux ,
- » Un jus qu'on offrirait aux Dieux.
- » Mais l'abus naît de l'abondance ;
- » Une facile jouissance
- » Trouble de paisibles cerveaux ,
- » Et l'automne, sur ces côteaux ,
- » Appelle souvent les furies
- » A ses frénétiques orgies.

A Roboise le poète aperçoit la galiote.

- » Là viennent des lointains pays
- » S'embarquer pour la grande ville ,
- » L'intrigant avec l'homme utile ;
- » Mainte villageoise beauté
- » Du lait de la maternité
- » Fait un trafic dont la nature
- » S'afflige en secret et murmure.
- » Toi , dont l'impitoyable main
- » Peut livrer le fruit de ton sein
- » Au cœur vénal d'une étrangère ,
- » Femme , pourquoi donc es-tu mère ?
- » Un petit bourg nommé Rosni.
- » Me rappelle ce bon Sully
- » Qui sut , près d'une cour volage ,
- » Penser , agir et vivre en sage.

Le poète peint ainsi le terme de son voyage.

- » Je quitte les humides bords
- » Du lit de la froide Naïade ;
- » Mille beautés en embuscade ,
- » Dans leur voluptueux réduit
- » Tendent les filets de Cypris.
- » Malheur à l'aveugle jeunesse
- » Qui , dans une fatale ivresse ,
- » Cherche de coupables douceurs !
- » Je fuis les appâts séducteurs
- » De maux cuisants funeste source ,
- » Et , terminant ma longue course ,
- » J'entre , par des lieux enchantés ,
- » Dans la plus belle des cités.

= Nous avons rendu compte l'année dernière de la préface que M. *Formage* destinait pour sa traduction des métamorphoses d'Ovide , accompagnée de notes. Nous nous faisons un devoir de dire aujourd'hui que le n^o 10 de la *Bibliographie centrale* annonce de la manière la plus favorable cette traduction qui ne tardera point à enrichir notre littérature.

= M. de *Saint-Victor* , académicien résident , nous a adressé une brochure de sa composition , ayant pour titre : *Regrets d'un Homme de Lettres sur l'abrogation du nouveau Calendrier et le rétablissement de l'ancien*. Production légère , amusement littéraire qui prouve que , dans certains hommes

privilégiés, l'imagination ne se refroidit point avec les années, et qu'ils conservent dans l'hiver de l'âge toutes les fleurs du printemps.

= Nous avons reçu de M. *Boucher*, correspondant de l'Institut, académicien non résident, une imitation en vers français de l'Apologue de J.-B. Casti, intitulé : *la Chatte*.

Nous nous contenterons, pour faire connaître la manière de notre collègue, de citer l'introduction :

- » Depuis dix ans la renommée
- » N'entretient l'Europe étonnée
- » Que de guerres et de combats ;
- » Tandis qu'au temple de mémoire
- » De la France on grave l'histoire,
- » Je veux, par un conte de chats,
- » (Dût-on me dire de me taire)
- » Rire, jaser, faire du bruit,
- » Vous amuser ou vous distraire.

= M. *Gourdin* a examiné cette question : *Un historien doit-il rapporter ou non les faits que lui-même il ne croit pas ?*

A cet égard il établit cinq règles principales que doit suivre l'historien, soit qu'il soit contemporain, soit qu'il transmette des faits qui se sont passés plusieurs siècles avant celui dans lequel il écrit.

Première Règle. » L'historien doit rejeter tous
 » les faits qui ne sont appuyés que sur des bruits
 » populaires. Par exemple, l'écrivain qui, avant
 » que

» que la fable de la papesse Jeanne eût été détruite
 » par David Blondel et par Bayle après lui , n'en
 » eût fait aucune mention dans une histoire des
 » papes , n'eût mérité la censure que de quelques
 » gens de parti , et l'esprit de parti ne doit jamais
 » se manifester dans l'histoire.

Deuxième Règle. » Lorsque les bruits populaires
 » paraissent accrédités , il est de la sagesse de l'his-
 » torien de les anéantir , mais pour ainsi dire d'un
 » trait de plume. C'était une tradition assez cons-
 » tante que Sejan et Tibère lui-même avaient fait
 » périr Drusus. Tacite , pour la détruire , se contente
 » de lui opposer le silence même des écrivains les
 » plus passionnés contre Tibère «.

Troisième Règle. Il ne suffit point qu'un historien cite ses garants , il faut qu'il examine quels ils sont.

» Le pays , le climat , la profession , mille cir-
 » constances physiques , morales et politiques dans
 » lesquelles se trouve un historien , impriment , pour
 » ainsi dire , leur physionomie aux faits qu'il rap-
 » porte. Cette physionomie , en passant d'âge en
 » âge , s'altère souvent et se dénature au point que
 » quelquefois les mêmes faits rapportés par les der-
 » niers écrivains ressemblent à peine à ceux que
 » nous ont transmis les premiers historiens «.

Quelques personnes ont avancé qu'un des moyens de suppléer au silence des historiens , de confirmer

ou de détruire leur témoignage, était de consulter les monuments, les inscriptions, les médailles.

Mais leur assertion, pour être trop générale, manque d'exactitude : c'est ce dont M. Gourdia donne la démonstration.

Quatrième Règle. L'historien qui rapporte, plusieurs siècles après qu'ils se sont passés, des faits extraordinaires, doit s'entourer de tous les écrivains contemporains, peser leurs témoignages, interroger jusqu'au silence des historiens qui n'en ont point fait mention.

Cinquième Règle. » Enfin, quand un fait extraor-
 » dinaire et merveilleux, universellement adopté par
 » les historiens contemporains, n'est point démenti
 » par des écrivains judicieux, d'une véracité re-
 » connue et d'une critique estimée, alors je ne
 » vois aucune raison de ne le point adopter et de
 » ne le point transmettre à la postérité.

» Par exemple, la conquête d'une grande partie
 » de l'Allemagne, le gain sur-tout d'une bataille
 » rangée dans laquelle la valeur des troupes et sur-
 » tout l'habileté du général l'ont emporté sur le
 » grand nombre des ennemis, quoique courageux
 » et bien commandés, près de cent mille prisonniers
 » faits dans le court espace de deux mois, un nombre
 » presque infini de drapeaux, de canons enlevés, la
 » capitulation de villes presque imprenables, défen-
 » dues par la plus forte garnison : voilà sans doute

» de ces faits qu'attesteront tous les historiens con-
» temporains , mais que la postérité aura peine à
» croire. Or, quel droit aurait , dans dix siècles ,
» par exemple , un écrivain de passer sous silence
» des faits attestés , non-seulement par les historiens
» français , mais par les historiens étrangers et en-
» nemis , et cela fondé sur ce que de pareils faits
» lui paraîtraient peu vraisemblables ?

» Il est donc des cas dans lesquels un historien doit
» rapporter les choses mêmes qu'il a peine à croire.

» De ces règles concluons que le pyrrhonisme est
» autant l'ennemi de l'histoire que la crédulité. L'un
» et l'autre , avec des armes opposées , tueraient la
» vérité, et la vérité est l'ame de l'histoire «.

= Le même secrétaire a communiqué une dis-
sertation fort étendue relative aux matières sur les-
quelles les hommes de tous les pays ont consigné
leurs pensées et leurs affections , avant et depuis l'in-
vention de l'écriture alphabétique.

= Le même a lu le discours préliminaire qu'il doit
mettre à la tête de la notice des ouvrages imprimés
dans le 15^e siècle que renferme la bibliothèque pu-
blique de la ville de Rouen.

Dans ce discours , il examine le cas que l'on doit
ou ne doit point faire de ces éditions qui remontent
à l'origine de l'imprimerie ; il cherche à peser
avec impartialité les opinions pour et contre , et
montre que le jugement des détracteurs des pré-

mières éditions n'est souvent fondé que sur les préjugés, la passion et l'esprit de parti; que par conséquent ce jugement est au moins suspect s'il n'est point absolument à rejeter.

= M. l'abbé *Baston*, vicaire-général du diocèse, académicien résident, a vengé la mémoire du voyageur Paul Lucas, né dans cette ville, calomnié par Bayle, et depuis par Voltaire et par l'auteur de la *Philosophie de la Nature*, comme un homme crédule, à l'occasion d'un serpent qui existait dans la Haute-Egypte, et avec lequel, rapportent-ils, Lucas dit avoir eu un entretien. Les auteurs des Dictionnaires historiques, qui ne copient que trop souvent sans choix et sans critique les sottises qu'ils rencontrent dans des écrivains célèbres, ont répété cette calomnie absurde contre laquelle M. Baston a cru devoir *réclamer*, et il le fait d'une manière victorieuse.

» L'auteur de la *Philosophie de la Nature*, dit-il,
 » qui se dispense si souvent de citer ses garants,
 » (et l'on conviendra que cette méthode a plus
 » d'une utilité), a pensé qu'il devait en indiquer
 » un de la visite que Paul Lucas fit au démon Asmo-
 » dée, et de la conversation qu'eurent ensemble
 » deux êtres aussi disparates. Voyez, dit-il, Calmet
 » sur Tobie.

» Observons que sur un fait de la nature de celui-
 » ci, les voyages de Paul Lucas étant entre les

» mains de tout le monde , il eût été , je n'ose
 » dire plus philosophique , mais je dirai volontiers
 » plus convenable , de consulter et de citer l'ori-
 » ginal , que de recourir à une copie insérée dans
 » un prolégomène sur la bible , que les lecteurs de
 » la *Philosophie de la Nature* ne lisent point.

» Calmet n'a pas dit un mot , non , pas un mot
 » de ce qu'on lui fait dire , et , sous ce rapport ,
 » du moins la citation est une calomnie «.

C'en est une plus grande d'avoir fait dire à Paul Lucas , non-seulement ce qu'il n'a point dit , mais le contraire même de ce qu'il rapporte au sujet d'un serpent de la Haute-Egypte , sur lequel deux missionnaires de la propagande et un cophte lui débitèrent des merveilles qu'il traita de *fables* et de *rêveries*. Comme tout ce qu'on en disait me paraissait ridicule , dit le voyageur , je n'y faisais pas d'attention et ne prenais pas la peine d'écouter les discoureurs. Mais les missionnaires , ajoute-t-il , ayant pris un ton sérieux , Lucas , qui avait besoin de les ménager , leur demanda ce qu'ils pensaient du prodigieux animal ; ils lui répondirent que c'était un diable , qu'il était possible que ce fût *Asmodée* , et cherchèrent à en donner la preuve.

Le bon père , ajoute-t-il , me fit ce discours avec tant de fermeté et de confiance , que je me détournai un peu pour lui cacher l'envie que j'avais d'en rire.

» Ce dernier trait , remarque M. l'abbé Baston ,
 » ne décele-t-il pas plutôt un philosophe , qui ne

» manque point de politesse , qu'un voyageur dupe
» de sa crédule et ignorante facilité ?

» Paul Lucas ne nous a parlé jusqu'à présent du
» fameux reptile de la Haute-Egypte que sur le
» rapport d'autrui , il devient témoin oculaire dans
» son 14^e chapitre «.

Il le voit s'entortiller autour des jambes de ses
compagnons ; et , quand il s'apperçoit que l'animal
vient à lui il recule ; le serpent s'arrête , se dresse sur
sa queue , regarde le voyageur , puis va en rampant
se cacher sous des tombeaux.

Il est donc faux , conclut M. l'abbé Baston , que
Paul Lucas ait avancé qu'il avait eu , dans la Haute-
Egypte , une conversation avec *Asmodée* , qu'il
ne nomme pas même » : avancer , reculer , se dresser
» sur sa queue , s'entre-regarder et disparaître ,
» ne serait tout au plus qu'une pantomime ; et bien
» fin qui y comprendrait quelque chose «.

= Le même M. *Baston* ayant rencontré dans le
canton de Neufchâtel-en-Bray un fragment assez con-
sidérable de tablettes enduites de cire , dans le genre
de celles des romains , mais beaucoup plus modernes ,
en a fait présent à l'Académie.

= M. *Gosseume* , académicien résident , a lu
un *mémoire sur les avantages de la douleur* (1).

(1) Ce mémoire a été lu à la séance publique.

avec cette épigraphe : *Nihil in terrâ sine causa fit ,
et de humo non oritur dolor.* (Job. 5, 6.)

Notre collègue débute ainsi :

» Que, mollement couchée sur un lit de roses, la
» volupté reçoive l'encens de tout ce qui respire ;
» que, dans tous les temps, on ait épuisé les grâces
» et la fécondité du langage des Dieux pour en cé-
» lébrer les appas, pour en exalter les douceurs ;
» qu'on nous la peigne comme la déesse des en-
» chantements, en présence de laquelle les vents
» retiennent leur haleine, la terre se couvre de
» fleurs, la mer appaise son courroux, et le soleil
» brille dans les cieux d'une plus vive lumière,
» (*Lucret, livre 1*) ; c'est un enthousiasme qui n'é-
» tonnera personne ; elle est si facile la pente qui
» conduit au plaisir, et il est si naturel de chanter
» le bonheur !

» Mais que l'on consacre ses loisirs à préconiser la
» douleur, à lui chercher des avantages, c'est une
» espèce d'énigme dont le mot n'est pas facile à
» trouver, et un paradoxe qui rencontrerait plus
» de contradicteurs que d'apologistes.

» Je me propose cependant (poursuit M. Gos-
» seaume) de montrer, non pas que la douleur soit
» un agrément ou un plaisir, autant vaudrait pré-
» tendre démontrer ou que le feu ne brûle pas
» ou que la glace n'est pas froide ; mais seulement
» que la douleur est un bienfait de la nature, et

» souvent un bienfait de l'art , et que sans elle nous
 » courrions une infinité de dangers dont elle nous
 » préserve , ou que nous serions privés des secours
 » utiles que nous devons à son pouvoir.

» Je ferai donc voir que la douleur est un présent
 » de la divinité et un bienfait signalé de sa bonté :
 » je ferai voir en elle l'œil attentif qui veille sur
 » nous , l'interprète de nos besoins , le régulateur
 » de nos travaux , le modérateur de nos plaisirs ,
 » et que , soit qu'elle agisse comme géophylactique
 » ou comme remède , elle a toujours un but utile ,
 » toujours des droits à notre reconnaissance «.

Toute la dissertation n'est que développement de ces principes. M. Gosseume invoque l'autorité des auteurs les plus respectables , et l'expérience qui consolide les plus brillantes théories.

Le célèbre Halley donne de la douleur une idée pareillement avantageuse.

Dolorem Deus fidelem custodiam dedit , qui de causâ destructrice corporis moneat. (Elem. physiolog., t. 5 , pag. 575.)

Sydenham n'est pas moins énergique si quelquefois il circonscrit sa proposition , il montre ailleurs qu'il est possible d'en faire une application beaucoup plus générale. *In podagrâ , dolor amarissimum est naturæ pharmacum ; et plus loin : ipso dolore quod amarissimum est naturæ remedium , ægro de vitâ prospiciente.* (T. 1 , pag. 307.)

Nous ne suivrons pas M. Gosseaume dans le détail de ses preuves ; il faudrait copier le mémoire pour leur conserver leur force , leur solidité et l'énergie qu'elles tirent de leur ensemble.

Nous finirons cet extrait par la citation de quelques phrases qui peuvent se détacher du corps de l'ouvrage , et dont les dernières forment la péroraison.

» Après avoir revendiqué à la douleur des pré-
 » rogatives qu'on ne pourrait lui disputer sans in-
 » justice , qu'il me soit permis d'exposer succinc-
 » tement les travaux et les ressources de la nature
 » pour en amortir les effets. Quelque pénibles que
 » soient de pareils tableaux , ils ne sont pas perdus
 » pour la philosophie , et intéressent également tous
 » les ordres de la société.

» Au premier signal de la douleur , toutes les
 » opérations volontaires demeurent suspendues , à
 » l'exception de celles qui tendent à la faire cesser ;
 » et la nature emploie toutes ses ressources pour
 » écarter le danger , à moins qu'une douleur atroce
 » ne lui retire la conscience de ses forces et toute
 » faculté d'agir. Mais ses premières tentatives sont
 » de lutter et de combattre ouvertement le principe
 » de la douleur. L'exaltation de la sensibilité ,
 » l'accélération du mouvement du sang , la chaleur ,
 » la fièvre , les concussions musculaires , les convul-
 » sions , en sont la gradation. Si la nature est trop
 » faible , sa défense est en quelque manière néga-
 » tive ; elle dégrade la sensibilité et l'anéantit en

» quelque manière. La contractibilité musculaire
» suit la même progression ; l'atonie , la résolution
» des muscles volontaires , le relâchement des
» sphincters , l'état soporeux lui-même en sont les
» résultats allarmants ; quelque degré de douleur
» de plus , et la destruction serait inévitable.

M. Gosseume a été justement avare de ces descriptions déchirantes , et il en donne ainsi la raison :

» La nature même du sujet que je traite me
» défend de m'appesantir sur les détails. Quand on
» voltige sur les fleurs , on peut y folâtrer à loisir ;
» mais quand on marche sur les épines , on doit
» craindre de s'y reposer.

» Je conclus , ajoute-t-il , en finissant comme j'ai
» commencé ; rien ici-bas ne se fait sans motif , et
» ce n'est pas la terre qui fait germer la douleur ;
» elle a une origine plus relevée , un auteur plus
» intelligent.

» Sa magnificence éclate dans les bienfaits dont
» il nous comble , et sa providence se fait encore
» admirer dans les maux qu'il a semés sur nos pas.
» La douleur m'en a fourni des preuves sensibles ;
» en les multipliant , leur aurais-je donné plus de
» valeur ?

» S'il eût confié au plaisir la surveillance la plus
» importante à notre conservation , combien de fois
» se fût-elle trouvée compromise ? Le plaisir est à
» la douleur comme l'amitié est à la haine ; or ,

» l'amitié dort, la haine veille (*Favart, 3 sultannes*) ;
 » le plaisir comme un flambeau s'use en brillant et
 » se consume lui-même ; à la douleur seule ap-
 » partenait de surveiller utilement le plus précieux
 » dépôt, etc., etc. «

= M. l'abbé de *Boisville* a lu une *Idylle* en vers français sur les agréments de la campagne ; il en a puisé le fond dans un passage du *Cantique des Cantiques*. Ce poëme est, comme l'on sait, bien supérieur en son genre à tout ce que nous ont laissé la Grèce et le Latium. Il semble que plus l'on remonte vers l'origine du monde, plus les langues étaient poétiques, si j'ose parler ainsi. La poésie des Hébreux a un charme particulier qui ne se perd point en passant dans les langues modernes ; on le retrouve dans *Athalie*, dans *Esther* de Racine, dans la mort d'Abel de Gesner, dans la *Messiede* de Sclophtoke. M. l'abbé de Boisville a donc eu raison d'en emprunter le sujet et les détails de sa pastorale.

» Mon ami, quittons la ville,
 » Laissons-là ces beaux palais ;
 » Viens dans un champêtre asyle
 » Vivre avec moi, vivre en paix.
 » Vos maisons sont magnifiques ;
 » Nos toits sont des toits rustiques,
 » J'en conviens ; mais nos vergers
 » Ont un charme qui m'attire,

- » Et , libre au moins , je respire
- » Quand je suis près des bergers.
- » Plus les champs sont loin des villes ,
- » Plus le séjour en est doux ;
- » Plus nous y vivons tranquilles.
- » La paix n'est point avec vous.
- » Dans vos palais l'ennui veille ;
- » Ici le bonheur sommeille.
- » Ah ! mon ami , quand l'esprit
- » Aux noirs chagrins s'abandonne ,
- » C'est la ville qui les donne ,
- » Et le village en guérit.

.....
.....

- » On se plaint tant au village
- » Qu'il n'est point de citadin
- » Qui ne veuille au voisinage
- » Avoir son petit jardin
- » Pour jouir de la verdure ,
- » Pour contempler la nature ,
- » Et sur-tout pour être à soi...
- » Le plus grand roi de la terre ,
- » Sur un trône de fougère ,
- » Court oublier qu'il est roi.

.....
.....

- » Mon domaine est peu de chose ,
- » Et mon verger n'est pas grand ;
- » Un simple ruisseau l'arrose ,

- » Le parcourt en murmurant.
- » Est-ce un don de la nature ?
- » Est-ce une heureuse culture
- » Qui, dans un champ si petit,
- » A mon gré fait tout éclore ?
- » En vérité, je l'ignore,
- » Mais je sais qu'il me suffit.

.
.

- » Viens, mon ami...., dès l'aurore
- » Nous irons ensemble épier
- » Si mûrit la mandragore,
- » Si fleurit le grenadier,
- » Si la vigne qu'on émonde
- » Déjà de grappes abonde,
- » Si, pour tous nos fruits nouveaux,
- » La fleur offre un bon présage ;
- » Car se sont là du village
- » Les plaisirs et les travaux.

- » Viens donc aux lieux où t'invite
- » Ta bien aimée et ta sœur ;
- » Viens près de ta Sunamite
- » Des champs goûter la douceur ;
- » Parmi les lys viens voir celle
- » Que tu nomme toute-belle ;
- » Mais déjà le tourtereau
- » Dans nos bois s'est fait entendre ,
- » Voilà l'heure de se rendre ,
- » Mon ami, dans le hameau.

= M. *Anson*, membre de plusieurs Académies, et académicien non résident, nous a envoyé la traduction imprimée des *Lettres de Milady Montague*, et celle en vers français des *Odes d'Anacréon*, précédée d'un discours dans lequel il venge le poète grec des reproches graves faits plus d'une fois contre les mœurs de cet aimable Epicurien. Ce discours sage, bien pensé et bien écrit, fait honneur à notre collègue; et, d'après le jugement des commissaires, MM. Baston et Formage, les traductions de M. Anson joignent l'élégance, la liberté à l'exactitude et à la fidélité, qualités si difficiles à réunir dans ce genre de littérature.

= M. *de la Bouisse*, académicien non résident, et membre de plusieurs sociétés littéraires, nous a adressé nombre de poésies fugitives (1) imprimées et manuscrites, dans lesquelles on trouve de la grace, de la facilité et du sentiment: c'est ce qu'en ont pensé les mêmes commissaires chargés d'en rendre compte à l'Académie.

= M. *d'Ornay*, vice-directeur, pour répondre aux désirs de M. le Préfet, qui avait demandé à l'Académie des observations sur l'Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure, a présenté celles qu'il a faites, et la Compagnie l'a invité de les transmettre à la Préfecture.

(1) Une de ces pièces de vers a été lue à la séance publique.

= M. Descamps , académicien résident , a annoncé une *Notice sur la Vie de J.-B. Descamps* son père. Cette notice , qui a été imprimée depuis , ne pouvait être bien faite que par la famille même , et surtout par le fils d'un artiste qui a si bien mérité de cette ville et des arts.

TELS sont , Messieurs , les travaux dont nous avons à vous rendre compte dans la classe des belles-lettres. Vous voyez qu'ils ont occupé d'une manière utile et agréable les loisirs de plusieurs académiciens. Vous verrez , par les détails intéressants que va vous donner mon collègue le secrétaire de la classe des sciences , que l'Académie prétend encore plus à vos suffrages par des travaux utiles que par des productions purement agréables.



NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. DE FONTENAY ,

Par M. GOURDIN.

L'Académie a fait , dans le cours de cette année , une perte à laquelle elle est d'autant plus sensible que c'est celle d'un magistrat qui , en mourant , laissera dans cette cité de longs et précieux souvenirs , et , dans l'Académie , des regrets aussi durables que sincères , Pierre-Nicolas de Fontenay , né à Rouen le 27 septembre 1745 , d'un négociant-armateur , et mort à Paris , membre du sénat conservateur et commandant de la légion d'honneur.

Nous ne vous rappellerons point que M. de Fontenay , après avoir rempli les fonctions honorables d'administrateur des hôpitaux , d'échevin de cette ville , de président de la chambre de commerce , de membre de la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de la Haute-Normandie , fut député aux états-généraux où il remplit si dignement sa place dans le comité de commerce de l'assemblée constituante. Maire de cette ville en 1792 , il était président du département l'année suivante.

A cette époque malheureuse , dans ce temps désastreux que tout bon français voudrait pouvoir effacer des fastes de notre histoire , la vertu était devenue un crime , et les talents un objet de proscription. On vit alors les muses éplorées abandonner leur sanctuaire. Toutes les sociétés dans lesquelles des hommes paisibles cultivaient en silence les sciences , les lettres et les arts , cessèrent d'exister ; un nuage sillonné de longs , de fréquents éclairs , un nuage où grondait et d'où tombait la foudre , couvrait d'une nuit profonde la vaste étendue de notre infortunée patrie.

Enfin , le tonnerre cesse de se faire entendre : peu-à-peu le nuage se dissipe ; le jour reparait ; le soleil brille ; il éclaire , il console cette plage trop long-temps désolée. Bonaparte paraît : la victoire le précède , la gloire l'accompagne , la sécurité , la tranquillité publique , les vertus , les talents marchent à sa suite ; et , pour la première fois , le cœur
des

des Muses, de ces vierges timides, que trouble, qu'effraie le moindre tumulte, s'avance d'un pas assuré sur les traces du Dieu des combats. Les Sociétés savantes retournent vers leurs anciens asyles : le gouvernement les accueille et les protège.

L'Académie de Rouen reprend ses travaux suspendus ; la municipalité, qui lui avait offert dès sa naissance une honorable hospitalité, la reçoit de nouveau dans son sein, et c'est M. de Fontenay qui, comme Maire, s'empresse de l'accueillir.

Vous vous rappelez, Messieurs, le discours que, dans cette occasion à jamais mémorable pour l'Académie, il prononça dans ce lieu même où nous exprimons les regrets de ne plus le compter parmi nous, où nous rendons à sa mémoire un triste et funèbre devoir. Comme il était éloquent ce discours ! Non de cette éloquence vaine que l'on puise dans les leçons des rhéteurs, mais de cette éloquence du sentiment que le cœur seul inspire, et que l'art n'enseigne jamais. Il la devait, cette éloquence, à un esprit droit, à un cœur généreux ; il la devait à un ame élevée et ferme, qui, dans des circonstances périlleuses de son administration, lui avaient fait plus d'une fois braver le péril, sauver la cité et forcer l'erreur, le crime, la scélératesse même à respecter dans sa personne la probité, le courage et la vertu.

Les emplois, les dignités, les honneurs vinrent, pour ainsi dire, trouver M. de Fontenay. Il n'eut

ni la faiblesse de les refuser dans des temps orageux ,
ni l'ambition de les désirer dans des temps prospères.

Quand le Héros , qui gouverne l'Empire , honora cette ville de sa présence , il distingua M. de Fontenay , lui donna des marques particulières et personnelles de son estime et de sa considération. A ses yeux clairvoyants , l'homme de mérite perça à travers la modestie du magistrat. Heureux le peuple qui est gouverné par un Prince qui sait ainsi connaître , apprécier les hommes et les récompenser !

Nous ne vous peindrons point M. de Fontenay comme négociant et manufacturier , comme fonctionnaire public et comme simple citoyen ; une plume éloquente a tracé ce triple portrait de M. de Fontenay : chacun de vous , Messieurs , a lu avec satisfaction cet éloge dont nous vous avons parlé dans le compte que nous venons de vous rendre.

Nous n'ajouterons qu'un mot qui prouve jusqu'à quel point notre confrère s'était acquis l'estime de la cité. Il était attaqué de la maladie qui en a privé cette ville , sa famille et l'Académie. Avec quel empressement , avec quel intérêt s'interrogeait-on l'un l'autre pour en savoir des nouvelles ? On crut entrevoir pendant quelques instants une lueur d'espérance : la joie reparut sur tous les visages. Il succomba , et une douleur réelle , une tristesse profonde se peignit aussi-tôt sur toutes les physionomies.

Telle est la destinée du mérite vrai et réel. Loin de

recevoir son éclat de la fortune et des dignités , il reprend sur elle un lustre que les événements , le trépas lui-même ne peut lui enlever. Heureux le mortel que ses concitoyens peuvent prendre pour modèle , et que leur estime , leur vénération accompagnent jusque dans la tombe ! A ces traits particuliers et distinctifs , vous reconnaissez tous , Messieurs , celui à qui chacun de nous applique du fond de son cœur ces mots d'Horace : *Ille bonis flebilis occidit*. Il emporte les justes et sincères regrets de tous les gens de bien.

~~~~~

P R I X P R O P O S É S P O U R 1807.

L'Académie avait proposé , pour sujets de prix pour 1806, l'*Eloge de M. Thiroux de Crosne*, ancien Intendant de la généralité de Rouen , et celui de *J.-B. Descamps*, fondateur de l'école gratuite de dessin de cette ville. L'Académie n'ayant reçu aucun ouvrage sur ces deux sujets, les remet au concours pour 1807.

Les prix seront chacun d'une médaille de la valeur de 300 francs , qui sera décernée dans la séance publique de 1807.

Les personnes qui désireraient s'occuper de l'*éloge de J.-B. Descamps*, trouveront , chez le secrétaire des belles-lettres, les renseignements dont elles pourraient avoir besoin.

Les Académiciens sont exclus du concours.

Les discours doivent être envoyés, francs de port, à M. GOURDIN, secrétaire de l'Académie, pour la classe des belles-lettres, cour de la Municipalité.

Les auteurs sont invités à mettre leurs noms dans un billet cacheté, et suscrit de la devise de leurs discours. Le 1<sup>er</sup> juillet est le terme de rigueur.

---

## S C I E N C E S E T A R T S.

---

### R A P P O R T

*Fait par M. VITALIS, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des sciences.*

M E S S I E U R S ,

Par le rapport intéressant que vient de vous faire mon respectable collègue, vous avez pu juger du zèle avec lequel la classe des belles-lettres s'est occupée de maintenir les principes du goût et à augmenter nos richesses littéraires.

Le compte que je vais avoir l'honneur de vous rendre des travaux de la classe des sciences et des arts, vous convaincra facilement que les efforts de ceux des membres de l'Académie qui se livrent particulièrement à ce genre d'étude, n'ont pas été

infructueux. Quelques-uns ont fait connaître des vérités neuves et utiles ; d'autres ont porté la lumière sur quelques procédés des arts : tous ont cherché à encourager l'industrie , à lui prêter des secours et à l'enrichir de nouveaux moyens.

---

## SCIENCES MATHÉMATIQUES.

### SYSTÈME MÉTRIQUE.

Les avantages du nouveau système métrique sur l'ancien sont si nombreux et si frappants , qu'on ne pourrait trop s'étonner de la résistance qu'il a rencontré parmi nous , si l'on ne connaissait d'ailleurs les obstacles de tout genre que l'ignorance et les préjugés peuvent opposer aux pratiques les plus utiles. Il n'est qu'un petit nombre d'hommes qui aient le courage de quitter les sentiers battus , et de franchir l'ornière de la routine.

C'était aux Sociétés savantes sur-tout qu'il appartenait de chercher à éclairer les esprits et à les réconcilier avec la raison et les principes ; deux de nos collègues se sont proposés de remplir ce devoir quoiqu'en prenant des routes différentes.

Dans un mémoire intitulé : *Observations sur les nouveaux Poids et Mesures , avec le moyen d'en faire adopter l'usage sans contrainte et sans opposition* , M. Gosseume , convaincu qu'un des plus grands

obstacles à l'introduction du nouveau système, consiste dans ce grand nombre d'expressions insolites qui lui sont propres, et qui nous forcent, dit-il, de parler grec en français, comme la muse de Ronsard ; M. Gosseaume pense qu'on aurait évité toutes les difficultés en conservant, dans toutes les parties du système, les dénominations sous lesquelles on désignait autrefois chaque unité principale. On pouvait, par exemple, continuer d'appeler *toise* une longueur égale à celle du *double-mètre*, en observant dans ses subdivisions l'ordre du calcul décimal. Pourquoi le système monétaire a-t-il été si facilement adopté, si ce n'est parce que le mot *franc* a été conservé dans la réforme ? Il était donc possible, conclut notre collègue de tous les détails développés dans son mémoire, de ramener les poids et mesures à l'uniformité, en prenant le mètre pour élément, et en laissant subsister des noms communs et usités.

= M. Periaux, dans le *nouveau Manuel métrique* dont il a fait hommage à l'Académie, a répondu d'une manière aussi lumineuse que solide à toutes les difficultés que semble présenter la nomenclature métrique. Elle n'exige que la connaissance de douze mots nouveaux pour être entendue de tout le monde. Les avantages du nouveau système sont exposés avec tant d'ordre et de clarté, qu'il n'est personne qui ne demeure convaincu de la préférence que l'on doit lui accorder, pour peu qu'il ait lu avec attention

le développement en forme de dialogue placé en tête de l'ouvrage.

A la suite de cette introduction se trouvent des tableaux de comparaison très-bien faits , relatifs 1° aux mesures linéaires ; 2° aux mesures de surfaces ; 3° aux mesures des solides ; 4° aux mesures de capacité ; 5° aux mesures pondériques. Un sixième tableau contient la comparaison de la livre tournois avec le franc.

Espérons que ces tableaux de comparaison nous deviendront bientôt tout-à-fait inutiles par l'adoption générale et exclusive du système que le Gouvernement a tant à cœur d'établir.

*RÉTABLISSEMENT du Calendrier Grégorien , et Concordance des dates de ce Calendrier avec celles du Calendrier de l'Ere française.*

Le rétablissement en France du calendrier grégorien , à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1806 ( 11 nivôse an 14 de l'ère française ) , pouvait donner lieu à une foule de contestations et de procès , par la difficulté de rapprocher les dates et d'établir entr'elles une concordance exacte , une harmonie parfaite. C'est ce qui a engagé M. *Periaux* à publier des *Observations relatives au rétablissement du Calendrier grégorien* , dont il avait donné d'abord lecture à l'Académie. — Ces observations ont paru à la Compagnie contenir des vues assez utiles pour être adressées à M. le Préfet de la Seine-Inférieure , en le priant

de les transmettre à S. Exc. le Ministre de l'intérieur et de les recommander à son attention.

= Le même membre ( *M. Periaux* ) a présenté à l'Académie un petit imprimé ayant pour titre : *Calendrier général de l'Ere française, ou Concordance, jour par jour, du nouveau style avec le style grégorien, depuis le premier vendémiaire an 2 ( 22 septembre 1793 ), jusqu'au 23 septembre 1807.*

L'utilité de ce petit ouvrage sera bien sentie de tous ceux qui entretiennent des rapports de commerce avec l'étranger, ou qui sont obligés de faire souvent des comparaisons de dates. L'auteur, dans une note, donne les raisons pour lesquelles il n'a pas porté la concordance au-delà de l'an 15.

= L'Académie a aussi reçu de *M. Gaillard*, garde-magasin de la marine au Havre, membre de la Société d'émulation de Rouen, un imprimé intitulé : *Concordance des dates du Calendrier grégorien avec celles du Calendrier républicain, et réciproquement du nouveau style avec l'ancien, depuis l'abolition de l'ère vulgaire en France, jusqu'à son rétablissement.*

Ce tableau a pour but de prévenir l'obscurité des dates et de faciliter les relations extérieures et intérieures dans l'usage civil.

— —

## C H R O N O L O G I E.

M. *Villette de Châteauneuf*, ancien jurisconsulte, a envoyé à l'Académie plusieurs exemplaires d'une *Dissertation sur les périodes égyptiennes et sur une période indienne*.

L'auteur, dans cette dissertation savante, se propose d'examiner les périodes d'années dont les égyptiens ont fait usage, soit pour régler leur chronologie, soit pour concilier les mouvements du soleil et de la lune.

## A S T R O N O M I E.

La théorie des *parallaxes* est une des plus importantes de l'astronomie, et l'Académie doit à M. *Meaume*, l'un de ses membres, un *Mémoire* très-intéressant sur cet objet.

Organe de la commission chargée d'examiner le travail de M. *Meaume*, et d'en rendre compte à la Compagnie, M. l'Hoste remarque que l'auteur a fait usage de formules très-élégantes ; qu'il traite son sujet, d'ailleurs assez épineux, avec une méthode et une clarté qui supposent des connaissances très-étendues en astronomie, et une étude approfondie des auteurs les plus célèbres dans cette partie des sciences mathématiques.

A la suite de son mémoire sur le calcul des parallaxes, notre collègue assigne et développe les moyens d'abrégier la division, lorsqu'on ne veut

obtenir le quotient qu'à un degré d'exactitude proposé. Après avoir exposé la méthode qu'il convient de suivre, M. Meaume en donne une démonstration analytique et rigoureuse. Cette démonstration, remarquable par son élégance et sa clarté, a d'ailleurs le mérite d'appartenir en propre à l'auteur, qui, le premier, en a enrichi nos traités d'arithmétique.

#### BALANCE ARITHMÉTIQUE.

M. Pouchet, mécanicien, de cette ville, a présenté à l'Académie, une machine, à laquelle il a donné le nom de *Balance arithmétique*.

A l'aide de cette machine, l'auteur se propose de résoudre, par des opérations fort simples, les deux questions suivantes : 1<sup>re</sup> question. *Trouver le poids total d'une chose quand on sait le prix de l'unité de poids, sans qu'il soit besoin de connaître le poids total de cette chose.* 2<sup>o</sup> question. *Trouver le prix de l'unité de poids quand on a le prix total, sans connaître le poids de la chose.*

Chargé, avec M. Lancelevé, de rendre compte à l'Académie, de la balance arithmétique, M. Meaume, dans le rapport qu'il vous a présenté, explique la manière de s'en servir, et relève quelques imperfections qui se trouvent dans le modèle, mais qu'il sera aisé à l'auteur de faire disparaître. La commission estime que la balance de M. Pouchet peut être utile dans plusieurs circonstances,

et que l'idée n'a pu en être conçue que par un mécanicien instruit.

---

## SCIENCES PHYSIQUES.

### PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. *Jamard*, membre de l'Académie, a lu, dans la séance du 3 nivôse an 14, un mémoire contenant un *projet de construction d'un four à cuire le pain, dont il présume que le chauffage serait plus économique que ne l'est le chauffage des fours ordinaires.*

Le four dont parle M. *Jamard* est un four à réverbère, dont il convient lui-même que l'idée n'est pas nouvelle, mais qu'il croit propre à économiser le combustible sans nuire à la cuisson complète du pain, et qu'il serait avantageux, par cette raison, d'introduire en France, où la rareté du bois se fait chaque jour sentir d'une manière plus frappante.

En applaudissant aux vues de M. *Jamard*, les commissaires chargés d'examiner ce projet, désirent, avec son auteur, de voir entreprendre des expériences qui puissent mettre à portée de prononcer certainement sur l'utilité qu'on peut attendre de cette innovation.

» L'Académie, dit M. *Meaume*, rédacteur du  
 » rapport, ne peut que savoir gré à l'auteur de  
 » s'être occupé d'un moyen d'économiser le com-

» bustible dans une opération qui se renouvelle si  
 » fréquemment. Il y a long-temps que l'on se plaint  
 » de la rareté du bois ; mais c'est une vérité que  
 » l'on ne peut redire trop souvent. La vérité est  
 » comme une plante rare et précieuse qui trouve  
 » difficilement un terrain favorable : il faut la se-  
 » mer avec profusion si l'on veut s'assurer qu'elle  
 » fructifiera. «

#### MÉTÉOROLOGIE.

M. *Vitalis* a présenté à l'Académie le *tableau gé-  
 néral des observations météorologiques* qu'il a faites  
 à Rouen pendant l'an 12.

Ce tableau se trouve imprimé dans l'Annuaire  
 statistique du département de la Seine-Inférieure ,  
 pour l'an 14 et 1806 , à la suite du Calendrier.

#### PHYSIQUE DES COULEURS.

A la séance du 15 janvier, M. l'abbé *Baston* a  
 lu un mémoire , intitulé : *paradoxe et vérité* » que  
 » le noir est une couleur réelle et positive, et non  
 » pas une négation de toute couleur , comme on le  
 » soutient ordinairement. «

Notre confrère rassemble en faveur de son opi-  
 nion toutes les preuves qui peuvent tendre à l'éta-  
 blir.

D'abord, il invoque le témoignage du sens intime ,  
 juge compétent, dit-il , en cette partie, puisque l'im-  
 pression faite sur notre ame par le noir est une vé-

ritable sensation ; il a soin de répondre à l'objection que l'on pourrait tirer de ce que le sens intime rapporte aux objets extérieurs une sensation qui n'existe que dans la substance immatérielle qui la reçoit ; l'auteur développe ensuite quelques réflexions fondées sur l'expérience.

\ Il déduit la première des modifications infiniment variées , de ce qu'on appelle le noir. Cette propriété , qu'il partage avec les autres couleurs , telles que le bleu ou le rouge , paraît à notre confrère devoir le faire ranger dans la même classe que ces couleurs reconnues par tous les physiciens pour des couleurs positives.

2° Le noir associé aux couleurs les altère plus ou moins profondément ; il a donc une existence réelle et n'est pas une simple négation : car une négation ne produit et ne peut produire aucun effet.

3° Il place devant une glace une femme coëffée d'un bonnet de velours noir , et il demande pourquoi ce bonnet serait apperçu par l'œil aussi distinctement et aussi clairement que le reste de la parure , si une surface noire et sans couleur ne réfléchissait aucune lumière , si le bonnet noir ne renvoyait à l'œil aucun rayon lumineux : le *noir-ténèbre* peut bien alors exister , il est vrai , mais non le *noir-couleur*.

4° Des caractères noirs , vus à travers des lunettes , paraissent sensiblement plus noirs qu'à l'œil nu ; phénomène qui n'aurait pas lieu , dit M. l'abbé

Baston , si de tous les points de la surface de ces caractères il ne jaillissait des rayons de lumière dont les verres s'emparent pour les réunir et rendre la couleur plus intense.

5° Une iris formée par le passage des rayons lumineux , à travers l'espèce de verre qu'on nomme œil-de-bœuf , fut entièrement renvoyée à l'œil de l'auteur , quoiqu'elle eût été reçue par lui sur un corps noir.

6° Des corneilles vues à travers le prisme , paraissent peintes de couleurs aussi variées que brillantes.

De tous ces faits , M. l'abbé Baston conclut que le noir n'est point l'absence de toutes les couleurs , mais une couleur réelle et tout aussi positive que le rouge , le jaune , le bleu , etc.

Les commissaires , MM. l'Hoste , Meaume , Desoria , chargés par l'Académie d'examiner les raisons et les expériences sur lesquelles M. l'abbé Baston fonde son opinion , observent , avec Monge , que tout corps , en même-temps qu'il renvoie à l'œil des rayons de sa propre couleur , renvoie aussi des rayons de couleur blanche. Ce principe leur paraît suffisant pour expliquer tous les faits allégués par l'auteur , en faveur de sa théorie ; c'est à la lumière blanche , réfléchie par les corps noirs , que ceux-ci doivent la propriété d'être rendus visibles à l'œil ; mais cette propriété ne prouve pas , disent-ils , que le noir soit une couleur à ajouter au nombre des

couleurs admises , en un mot , une couleur réelle et positive.

Dans un nouveau mémoire , qui a pour titre : *Observations sur le rapport touchant la couleur noire*, M. l'abbé *Baston* discute , avec beaucoup de clarté et de méthode , toutes les difficultés qui lui ont été opposées. Le principe emprunté de Monge ne lui paraît ni suffisamment prouvé , ni satisfaire aux phénomènes qui servent de base à sa théorie. Le temps ne nous permet pas de descendre , avec notre confrère , dans tous les détails qu'il présente à ce sujet ; nous nous contenterons de dire qu'ils sont rendus d'une manière très-intéressante , et qu'ils annoncent une grande facilité dans l'art d'écrire et de discuter.

M. *Gosseume* , dans un mémoire dont il a donné lecture à la Compagnie , a cherché à répandre un nouveau jour sur la question. Il pense qu'il n'existe point de noir distinct des ténèbres ; que ce qu'on est convenu d'appeler le noir n'est autre chose que l'effet de la concentration d'une couleur quelconque simple , et , à plus forte raison , du mélange de plusieurs couleurs fondues pour ainsi dire ensemble.

M. *Gosseume* appuie son opinion de diverses expériences très-curieuses , et dans le détail desquelles nous regrettons de ne pouvoir entrer.

Le noir , dans cette hypothèse , ne serait point une négation , une privation totale de lumière , et

il serait alors assez facile d'expliquer comment le noir peut agir sur l'organe de la vue.

### N O U V E L L E S È C H E R I E .

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie, a fait hommage à l'Académie de six exemplaires d'un mémoire imprimé, ayant pour titre : *Nouvelle sècherie ou recherches sur les moyens d'obtenir la dessication la plus prompte et la moins dispendieuse pour les opérations de la teinture ; avec les plans raisonnés d'une sècherie établie sur les principes développés dans le mémoire.*

Les considérations générales présentées dans ce mémoire paraissent très-solidement établies, et font regretter qu'il ne soit pas entré dans le plan de l'auteur de traiter la partie des détails, partie toujours la plus difficile lorsqu'il s'agit de l'exécution. En supposant que M. Delafontaine veuille bien s'en occuper, il restera alors peu de chose à désirer sur la meilleure manière de construire les sècheries de tout genre, et particulièrement celles qui sont destinées à opérer la dessication du coton filé : objet de la dernière importance pour les ateliers de teinture de Rouen, et dont l'Académie avait fait le sujet d'un prix qui devait être décerné dans cette séance.

## HISTOIRE NATURELLE. — Botanique.

M. Boucher , directeur des douanes impériales d'Abbeville, membre non résident de l'Académie de Rouen , et associé correspondant de l'Institut de France , a adressé à la Compagnie le *catalogue manuscrit des plantes indigènes qu'il a observées dans le département de la Seine-Inférieure.*

Ces plantes , dont le nombre s'élève à près de 500 individus, répartis entre les vingt-quatre classes du système de Linnée , ont été trouvées aux environs de Dieppe et dans la forêt d'Eu. » Je ne doute pas , dit » M. Boucher , que , dans la forêt d'Eu et les landes » de Varangéville , situées entre Dieppe et Saint- » Vallery en Caux , on ne découvre d'autres plantes » qui m'ont échappé ; j'invite les Botanistes de votre » ville à y porter leur herborisation «.

Il est inutile de faire remarquer combien le travail de M. Boucher pourrait aider celui des Botanistes qui voudraient s'occuper de dresser le catalogue général des plantes indigènes de notre département.

M. Boucher annonce en outre à l'Académie qu'il a en porte-feuille les matériaux d'une Flore du nord de la France ; il est à désirer qu'il en procure bientôt la jouissance au public, en la livrant à l'impression.

= M. Dumont de Courset , membre non résident de l'Académie , et correspondant de l'Institut de France , a fait hommage à la Compagnie , 1<sup>o</sup> de son *Botaniste*  
S. publ. 1806. D

*cultivateur*, en 5 vol. in-8°; 2° de ses *Mémoires sur l'agriculture du Boulonnois*, 1 vol.; 3° de sa *Météorologie des cultivateurs*, 1 vol.

Parmi ces ouvrages, tous très-intéressants, l'Académie a particulièrement distingué le Botaniste cultivateur, et l'a accueilli avec d'autant plus d'intérêt que notre collègue M. Deu a beaucoup contribué à sa perfection, en se chargeant de le distribuer d'après la méthode de Jussieu, de faire la description des classes et des ordres, et d'en rédiger le tableau analytique.

#### *Entomologie.*

M. Brebisson, membre de plusieurs sociétés savantes, a envoyé à l'Académie un *Mémoire manuscrit sur le Scolite destructeur* (Olivier.)

L'auteur, après avoir donné la description de cet insecte nuisible, parle de ses mœurs et de ses habitudes. La femelle, armée de fortes mandibules, entame l'écorce de l'orme, y creuse un trou qui pénètre un peu dans le bois. Arrivée là, elle continue son travail, en formant entre l'écorce et le bois, et aux dépens de l'un et de l'autre, une galerie courbe, longue de deux à trois pouces. Sur les deux côtés de cette galerie, elle creuse soixante à quatre-vingt petites cavités, dans chacune desquelles elle dépose un œuf qu'elle recouvre avec la poudre du bois qu'elle a scié. Au bout d'environ quinze jours, il sort de ces œufs des larves, en forme de

vers , qui commencent à ronger le bois et l'écorce la plus tendre de l'arbre. Elles se creusent chacune une galerie , qui s'accroît en raison des besoins de la larve et du volume qu'elle acquiert. — Un seul orme renferme souvent plusieurs milliers de ces hôtes dangereux. L'arbre qui les recèle , languit ; les rameaux de la partie supérieure de sa tige jaunissent , les feuilles tombent , l'arbre se couronne , et finit par sécher jusque dans sa racine. — La colonie parasite , privée alors de sucs nourriciers , se voit forcée d'émigrer. L'orme voisin du mort devient le centre de leur nouvel établissement et la proie de leur avidité. Tous les ormes du voisinage subiraient bientôt le même sort si le propriétaire ne se hâtait de faire abattre l'arbre attaqué par cet insecte vorace , et de le faire transporter loin de ceux de sa famille. On en détache l'écorce , et on la livre aux flammes qui détruisent jusqu'au moindre germe de l'insecte malfaisant.

D'autres arbres , tels que le pommier , le poirier , etc. ont bien aussi quelquefois à redouter le scolite destructeur , mais il n'y en a aucun sur lequel il exerce autant de ravages que sur l'orme.

L'orme est un arbre si précieux qu'on doit savoir beaucoup de gré au naturaliste éclairé qui nous a enseigné à écarter l'une des causes les plus actives qui peuvent en amener le dépérissement et la mort.

M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie des observations sur la facilité avec laquelle l'or perd son état d'aggrégation dans l'étain en fusion , et sur le moyen qu'il a employé pour séparer l'or de l'alliage qui résulte de l'union de ces deux métaux.

Un orfèvre de cette ville , dit M. *Vitalis* , me fit prier , par un de mes élèves , de traiter un alliage d'or et d'étain pour en séparer le premier de ces deux métaux : le hasard avait donné naissance à cet alliage. Une pièce d'or de 24 livres , échappée des doigts d'une personne , tomba dans une cuiller de fer contenant de l'étain fondu , et entra elle-même sur le champ en fusion.

Il me semble , continue l'auteur , qu'on ne peut expliquer ce dernier effet qu'en supposant entre les deux métaux une affinité assez considérable ; car on sait , dit-il , que l'étain entre en fusion au 168<sup>e</sup> degré du thermomètre de Réaumur , tandis que l'or ne perd son état d'aggrégation qu'au 52<sup>e</sup> degré du pyromètre de Weedwood.

L'alliage ayant été traité par le sulfure d'antimoine , on obtint un sulfure d'étain et un alliage d'or et d'antimoine. Ce nouvel alliage fut chauffé dans un creuset , où , sur la fin de l'opération , on jeta un peu de nitre : l'antimoine se volatilisa entièrement à l'état d'oxide , et il resta 1 gros 68 grains d'or très-pur.

= Le même a lu des *Recherches* assez étendues

*sur l'état actuel des mines de fer exploitées autrefois à Bellencombre, arrondissement de Neufchâtel, département de la Seine-Inférieure, et sur d'autres espèces de mines que l'on présumait devoir exister dans la commune de Bures, même département.*

Un mémoire présenté en l'an 12 à M. Beugnot, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, par M. Petitville, de Gaillefontaine, annonçait non-seulement l'existence de mines ferrugineuses à Bellencombre, mais encore de mines de cuivre et même d'or aux environs de la commune de Bures.

Chargé par M. le Préfet de s'assurer de la vérité des faits, M. Vitalis se rendit sur les lieux, fit fouiller le terrain en différents endroits et à diverses profondeurs, et soumit à l'examen chimique les échantillons de minerais qu'on y découvrit.

L'analyse, dont on trouve le détail dans le mémoire, a démontré à l'auteur que la prétendue mine de cuivre de Bures, n'était qu'une argile très-sableuse et colorée en jaune verdâtre par les oxides de fer et de manganèse.

Quant à la mine de fer que l'on présumait exister à Bellencombre, l'analyse chimique a démontré que cette mine se réduisait aujourd'hui à des fragments assez abondants et plus ou moins considérables de grès ferrugineux, dans la composition desquels le métal n'entre que pour 0.09 du poids; produit beaucoup trop faible pour permettre de songer à l'exploitation.

Le résultat de ces recherches doit-il exciter nos regrets ? Nous sommes loin de penser ainsi, répond l'auteur du mémoire. Quand le sol du département de la Seine-Inférieure recèlerait dans son sein les mines de fer les plus riches et les plus abondantes, il serait, dit-il, de notre intérêt de ne pas les ouvrir aujourd'hui. L'exploitation des mines ne présente des avantages réels, et ne doit par conséquent exister que là où l'industrie particulière des habitants d'un pays ne réclame pas impérieusement et presque exclusivement l'emploi des combustibles, M. Vitalis rappelle à ce sujet ce vers de la Fontaine :

» L'avarice perd tout en voulant tout gagner «.

Soyons assez sages, ajoute-t-il, pour profiter de ce conseil salutaire, et pour nous renfermer dans le cercle assez vaste d'ailleurs que la main de l'industrie a tracé autour de nous.

= Le même a lu un *Mémoire sur l'usage de la fiente de mouton dans la teinture du rouge-des-Indes ou d'Andrinople, et dans l'art de la teinture en général.*

/ Suivant Lepilleur d'Apligny, la fiente et la liqueur intestinale du mouton ne sont d'aucune utilité pour la fixité de la couleur ; mais on sait, continue l'auteur, que cette sorte d'excrément contient une grande quantité d'alcali volatil tout développé qui a la propriété de *roser le rouge.*

Félix a adopté cette opinion dans un mémoire sur la teinture et le commerce du coton filé rouge de la Grèce. (*Ann. de chim.*, tome 31, page 195.)

M. Vitalis fait voir au contraire, 1° que la fiente de mouton, à l'état où on l'emploie, ne contient point d'alcali volatil ou d'ammoniaque; 2° que cet alcali, quand même il y serait contenu, serait bientôt dissipé dans le cours des nombreuses opérations dont se compose le procédé du rouge-des-Indes; 3° que cet alcali n'a point la propriété de roser le coton; 4° enfin, que la fiente n'agit que par la liqueur albuminogelatineuse qu'elle contient assez abondamment, et qui, portée sur le coton au moyen d'une dissolution de soude, contribue puissamment à fixer la couleur par la forte attraction que cette matière animale, comme toutes les substances de ce genre, exerce sur les parties colorantes. Les bains de fiente n'ont donc pour but, suivant l'auteur, que d'animaliser en quelque sorte le coton, et de lui communiquer par-là, jusqu'à un certain degré, la propriété dont jouissent les substances animales, d'entrer plus aisément en combinaison avec les parties colorante, et de former avec elles des composés plus solides, et par conséquent plus durables.

Cette théorie, appuyée sur l'analyse et l'expérience, explique pourquoi, à la liqueur intestinale du monton, si recommandée par ceux qui ont écrit sur le rouge-des-Indes, mais qu'il serait impossible de se procurer dans certaines villes, à Rouen par

exemple, en quantité suffisante aux besoins des ateliers, on a substitué avec succès la fiente de ce ruminant.

= Le même a lu une *notice sur un mortier propre aux constructions hydrauliques*. — L'auteur donne un précis historique de cette découverte, due à un ingénieur suédois, perfectionnée ensuite par les recherches de MM. Guyton et Chaptal, et appliquée par M. Lepère, ingénieur du corps impérial des ponts et chaussées, aux travaux du port de Cherbourg. Les expériences entreprises par M. Vitalis, à la sollicitation de M. Lemasson, ingénieur en chef de ce département, qui se propose de faire usage du nouveau mortier pour les travaux du port de Rouen, prouvent que le béton fabriqué dans certaines proportions de terre ocreuse, jaune ou rouge, calcinée avec du sable, de la chaux maigre et des blocailles, équivaut à celui que l'on obtient de la pouzzolane naturelle, c'est-à-dire qu'il a la propriété d'acquiescer sous l'eau la solidité de la pierre et de résister aux mouvements des eaux.

Bergman avait annoncé que la propriété de donner de la chaux maigre dépendait de la présence de l'oxide de manganèse dans la proportion de 0.02.

M. Vitalis prouve, par l'analyse de la pierre à chaux de Senonches, département d'Eure-et-Loir, et de celle de la montagne de Sainte-Catherine, à Rouen, que la propriété de donner de la chaux maigre ne dépend pas exclusivement de la présence

de l'oxide de manganèse , mais qu'on obtient aussi cette espece de chaux des pierres calcaires qui contiennent une certaine quantité d'argile.

Les pierres à chaux de Senonches et de la montagne de Sainte-Catherine , ne diffèrent pas sensiblement dans leur composition : chacune d'elles , sur 100 parties , contient

|                        |    |
|------------------------|----|
| Eau . . . . .          | 12 |
| Carbonate calcaire. .  | 68 |
| Alumine . . . . .      | 12 |
| Sable . . . . .        | 6  |
| Oxide de fer . . . . . | 2  |

---

100

La pierre à chaux de Caumont , près Rouen , beaucoup moins alumineuse que les précédentes , ne donne point par cette raison la chaux *maigre* , mais l'espece de chaux que l'on nomme *grasse* , parce qu'elle absorbe une plus grande quantité d'eau.

#### A R T S C H I M I Q U E S.

##### *Fabrication de l'Alun.*

Le 17 brumaire an 14 , sur la demande de M. Lefrançois , fabricant d'alun , à Déville près Rouen , l'Académie avait nommé MM. Mesaize , Descroizilles , Robert et Pavie , pour examiner l'échantillon de ce sel qui lui avait été adressé , et en rendre compte à la compagnie.

Organe de la commission , M. Robert a exposé ,

1° que ses collègues et lui, s'étant transportés dans l'atelier de M. Lefrançois, ils s'étaient assurés que l'alun dont l'Académie avait reçu l'échantillon, y était réellement fabriqué.

2° Qu'il leur avait été présenté deux sortes d'aluns, toutes deux façons de Rome, l'une de qualité supérieure, destinée aux teinturiers en rouge sur coton; l'autre de qualité inférieure, réservée pour l'usage des corroyeurs, etc., parce qu'il contient un peu de sulfate de fer dont l'alun de 1<sup>ère</sup> qualité est complètement privé.

3° Que chacun des aluns de M. Lefrançois ne contient que la quantité d'acide nécessaire à l'alun de bonne qualité.

4° Que, dans une expérience faite par M. Pavie, en leur présence, ils avaient reconnu que, de deux mises d'étoffe de même qualité, et qui, après avoir subi l'alunage, l'une avec l'alun de M. Lefrançois, l'autre avec l'alun dit de glace, avaient été soumises au même bain de garance, la première avait acquis une teinte plus belle et plus riche que la seconde.

5° Que, dans la communication franche que M. Lefrançois leur avait donnée de ses moyens, il avait déclaré en devoir la connaissance à M. Vitalis, professeur de chimie appliquée aux arts, et l'un de MM. les secrétaires de l'Académie, et qu'il se proposait de mettre incessamment en usage le moyen qui lui a été indiqué par M. Descroizilles, l'un des commissaires, pour ramener l'alun de se-

conde qualité au degré de pureté qu'offre l'alun destiné à la teinture.

La conclusion du rapport est que , des deux espèces d'aluns fabriqués par M. Lefrançois, la première peut rivaliser en teinture avec l'alun dit de Rome , et que la seconde trouvera , dans plusieurs arts, un emploi utile.

*Fabrication de Faïence dite à pâte blanche.*

A la séance du 12 février dernier , M. Letellier , fabricant de faïence , a présenté à la Compagnie des pièces de faïence en terre blanche , cuites en couverte , et qu'il avait présentées , l'année dernière , cuites seulement en biscuit. Ces pièces ont été fabriquées avec la terre qu'on trouve dans la forêt de Lalonde , à quelque distance de Rouen , et dont M. Leboullenger a donné le gisement , et M. Vitalis l'analyse chimique.

A ces pièces , M. Letellier en avait joint d'autres fabriquées avec la même terre de Lalonde , et à pâte de couleur.

La commission chargée par l'Académie de lui rendre compte de ces différents objets de fabrication , a jugé que les essais de M. Letellier , sans avoir acquis encore la perfection désirée , donnent lieu d'espérer un plein succès lorsque cet artiste pourra disposer d'un four où il lui sera permis de donner un coup de feu suffisant. Elle pense d'ailleurs qu'à la bonne composition de la couverte , à sa blancheur bien décidée , à l'élé-

gance des formes , M. Letellier saura réunir la salubrité , point si essentiel lorsqu'il est question de vases qui doivent servir journellement à la préparation des aliments.

Parmi les vases fabriqués par M. Letellier , avec la terre de Lalonde et à pâte de couleur , MM. les commissaires ont distingué sa terre noire qui , comme celle de Sèvres et d'Angleterre , a la dureté du grès et étincelle sous l'acier. Cette terre supporte bien les alternatives brusques et subites du chaud et du froid , l'action du feu le plus violent et celle des acides : ce qui la rend précieuse pour la fabrication des vaisseaux de chimie.

En terminant son rapport , M. Robert , au nom de la commission , invite l'Académie à appuyer la demande de M. Letellier , tendant à obtenir la concession d'une portion du terrain de la forêt de Lalonde , aux conditions toutefois que l'administration jugera convenable de lui imposer , pour écarter tous les abus qui ne se rencontrent que trop souvent dans ces sortes d'exploitations , et que M. Leboullenger a si bien développés dans son rapport sur le gisement de la terre de Lalonde.

*Teinture de Coton en laine et fabrication d'étoffes de coton mélangées.*

Au mois de brumaire , M. Vitalis avait donné à l'Académie lecture d'une lettre qui lui avait

été adressée par M. *Ricquier*, teinturier, rue et fauxbourg Martainville.

Cette lettre était accompagnée de plusieurs échantillons ,

1° De coton en laine, teint en diverses couleurs.

2° De partie de ces cotons cardés ensemble et formant un mélange.

3° De cotons ainsi mélangés, filés soit pour chaîne, soit pour trame.

4° Enfin, de trois échantillons de toiles fabriquées avec ces mêmes cotons.

M. Lancelevée, chargé, avec M. Pavie, de rendre compte à la Compagnie de ces différents objets, lui a présenté, le 13 frimaire, un rapport, duquel il résulte que l'idée de teindre le coton en laine n'est pas neuve; que plusieurs fabricants en ont fait des échantillons; qu'il paraît certain que l'ancienne manufacture de velours, au fauxbourg S. Sever, a fabriqué, il y a plus de vingt ans, des draps de Bourbon mélangés, en bon teint, tandis que M. Ricquier n'a jusqu'à présent donné au coton en laine que des couleurs dites de petit-teint; que ce genre de travail offre d'ailleurs, dans les manipulations, des difficultés qu'il serait peut-être difficile de concilier avec une sage économie.

La commission a appelé particulièrement l'attention de l'Académie sur le filé pour chaîne, imitant le plumage de la peintade, et qui est de la filature

de M. Deschamps , fabricant , Eau-de-Robec. Elle pense que si la priorité ne paraît pas démontrée en faveur de M. Ricquier , on ne peut lui refuser beaucoup de goût pour son état , quelques succès particuliers , et le mérite d'avoir le premier teint des cotons en laine pour le public ; ce qui lui donne des droits à la bienveillance de l'Académie.

*Teinture sur Coton filé.*

M. *Vitalis* a présenté à l'Académie des échantillons de coton teint en rose , en rouge , violet , palliacat. , prune de monsieur , etc. , etc. , avec les bois de Fernambouc et de Campêche.

Ces couleurs , remarquables par leur éclat et leur vivacité , ont été admises à l'exposition publique de 1806.

M É D E C I N E.

*Médecine légale.*

M. *Vigné* , docteur-médecin , membre de l'Académie , a fait hommage à la Compagnie de quelques exemplaires d'un ouvrage qu'il a publié depuis peu sur la *médecine légale*.

Notre confrère paraît s'être proposé de rassembler , dans un petit nombre de pages , tous les principes qui doivent diriger le médecin probe et instruit dans l'exercice des fonctions pénibles et délicates que les ministres de la justice ne l'appellent que trop souvent à partager avec eux. Pour se con-

vaincre que l'auteur a heureusement atteint le but qu'il s'était proposé, il suffit de lire son ouvrage et de méditer particulièrement avec attention les chapitres dans lesquels il parle des *signes de la mort des noyés*, de la *mort subite et des asphyxies*, des *naissances tardives*, de l'*empoisonnement*, des *combustions humaines*, etc. Ce dernier chapitre manquait à la médecine légale, et M. Vigné est le premier qui l'en ait enrichie.

= L'Académie a reçu de la société de médecine d'Evreux, les nos 1, 2 et 3 de son *bulletin des sciences médicales*,

Cette société, instituée le 22 nivôse an 13 par M. Savoye-Rollin qui, à cette époque, administrait le département de l'Eure, se propose, comme elle le dit elle-même, de contribuer autant qu'elle le pourra au bien de l'humanité, à la propagation de la saine doctrine médicale, et à la répression des abus qui avilissent l'art de guérir et entravent ses progrès.

Un but aussi louable mérite l'estime et la reconnaissance de tous les gens de bien, et doit engager les praticiens zélés, à seconder de tous leurs moyens les efforts généreux de la société.

Les numéros du bulletin qui ont déjà paru, sont remplis d'observations neuves et importantes, de rapports très-intéressants, d'analyses bien faites et écrites avec goût.

= M. Pillore , médecin à Rouen , a présenté à l'Académie un *mémoire sur les dangers de l'allaitement par les mères qui habitent les grandes villes.*

Effrayé du hideux cortège des maladies introduites par la civilisation , et dont un grand nombre de femmes portent , dit-il , dans leur sein le germe funeste , malgré l'apparence de la meilleure santé , l'auteur pense qu'à l'exemple des Grecs , des Romains et de quelques peuples modernes , il serait de l'intérêt de la société de confier aujourd'hui l'allaitement à des nourrices que leur genre de vie et le séjour qu'elles habitent mettent dans l'heureuse impossibilité de s'écarter des lois de la nature , et de s'abandonner à cette intempérance dans les plaisirs , si commune au milieu de nos cités peuleuses.

Mais les reproches que M. Pillore adresse aux nourrices qui habitent les grandes villes , sont-ils généralement bien fondés ? Les dangers qu'il annonce sont-ils aussi nombreux , aussi graves qu'il paraît le croire ? Ne pourrait-on les prévenir par des moyens faciles et sûrs ? Les passions , le goût immodéré des plaisirs n'exercent-ils leur empire qu'au sein de nos villes ? Est-il bien vrai que les campagnes aient conservé cette antique simplicité , cette austérité , cette pureté de mœurs que l'imagination se plaît trop souvent à leur prêter ? Les campagnes n'offrent-elles pas , sous le rapport même de l'allaitement , des inconvénients plus à craindre encore que ceux

ceux qui pourraient naître au milieu d'une vaste cité ?

= M. *Lamauve*, dans le compte qu'il a rendu à l'Académie, de l'ouvrage de M. Pillore, paraît disposé à résoudre, en faveur des villes, toutes les questions que nous venons d'énoncer.

Le but que s'est proposé M. Pillore est louable, sans doute, et l'on doit des éloges au zèle avec lequel il cherche à assurer à l'enfance les soins qu'elle réclame; mais il est au moins permis de douter qu'on ne puisse généralement accorder aux mères, forcées d'habiter les grandes villes, la faculté de nourrir elles-mêmes leurs enfants, et de remplir le plus saint des devoirs que la nature leur ait imposé.

#### *Observations médicales.*

M. *Godefroy*, docteur - médecin, membre de l'Académie, a présenté, cette année, les cinq observations suivantes.

**1<sup>ère</sup> OBSERVATION.** *Fièvre bilieuse jugée par un dépôt dans l'abdomen.*

Le sujet de cette observation est une petite fille, âgée de cinq ans, d'une constitution forte et robuste, née de parents sains, et sujette à des rhumes fréquents et opiniâtres. Elle fut vaccinée le 13 germinal

*S. publ. 1806.*

E

an 9. Le 10 messidor , à son retour de la campagne , qui eut lieu la nuit et par eau , elle éprouva tout-à-coup des coliques très-violentes , accompagnées des symptômes les plus alarmants. Le visage était pâle et défait , la peau sèche et brûlante , le ventre douloureux ; la fièvre existait à un assez haut degré. Infusion légère de thé , avec quelques gouttes de fleur d'orange ; fomentations émollientes et répétées sur le ventre. Du trois au quatrième jour , céphalalgie susorbitaire , amertume de la bouche , douleur à l'épigastre , diminution marquée des coliques. On aiguisa les boissons de la malade , qui étaient délayantes et acides , avec l'eau émétisée. Pendant les vingt premiers jours , alternatives de mieux et de pire ; efforts de la nature , tous dirigés vers le bas-ventre , mais crises imparfaites. Les selles étaient brunâtres , écumeuses , liquides. On sollicita le bas-ventre par un minoratif. La malade vomit , éprouva des convulsions , une syncope ; le plus léger mouvement provoquait le vomissement : faiblesse extrême , pouls fébrile. Le quinquina en infusion , le vin de Bordeaux , le vin d'Alicante par cuillerée furent administrés. La malade vomissait par fois le quinquina : on le donna en lavements. Les accidents se soutenaient , le météorisme allait en augmentant. L'application de la glace sur l'abdomen fit rendre quelques vents ; mais ce moyen devint inutile , la peau restait sèche et brûlante , le pouls était petit , fréquent et serré.

Le trente-cinquième jour, les accidents se calmèrent, l'appétit reparut : on conseilla les analeptiques. Cependant le ventre était toujours gonflé, les urines déposaient ; la maigreur était extrême ; la fièvre continuait avec redoublement marqué tous les soirs. On eut soin de faire promener la petite malade, et de lui faire respirer un air pur. A son retour de la campagne, le 6 fructidor, la garde, en mettant la malade au lit, fut frappée d'une odeur d'œufs pourris, et vit le ventre inondé d'une humeur jaunâtre. M. Godefroy ayant été appelé en cet instant, aperçut une petite ouverture à gauche, à côté de l'ombilic ; il comprima le ventre, mais sans beaucoup d'effet. Le lendemain matin il introduisit dans la fistule un stilet qui pénétra au moins de cinq pouces. Il se dirigeait vers la colonne vertébrale, et faisait un angle droit avec l'axe longitudinal du corps. Il fut impossible d'en ramener la pointe vers les parois du bas-ventre. On craignait une carie du corps de quelques vertèbres et un dépôt par congestion. Huit jours s'écoulaient en cet état. Le neuvième jour on parvint à ramener la pointe du stilet vers les parois abdominales, et à lui faire décrire une ligne parallèle à l'axe longitudinal du corps. Le trajet fistuleux avait moins de profondeur. Les apophyses épineuses ne faisaient aucune saillie ; on put alors regarder le dépôt comme critique... Au stilet on substitua une sonde cannelée. La lame d'un bistouri droit et boutoné, fut conduite parallèlement

à l'axe de la sonde dans sa cannelure , relevé bientôt et dirigé de manière à faire un angle droit. Une incision de six lignes fut le résultat de cette manœuvre. Il se dégagèa aussitôt un gaz infect , qui fut suivi d'un flot de pus , que M. Godefroy porta de seize à dix-huit onces. De cette époque , la malade avança chaque jour vers sa guérison. La cicatrisation fut opérée vers le vingtième jour : on maintint les parties contenues dans l'abdomen , au moyen d'un petit bandage. La convalescence fut heureuse , et mademoiselle \* \* \* jouit de la meilleure santé.

2° OBSERVATION. *Hydropisie aigue des ventricules du cerveau.*

Le 5 fructidor an 11 , on apporta chez moi ( c'est M. Godefroy qui parle ) un enfant âgé de deux ans , malade depuis deux jours. Voici les symptômes qui fixèrent mon attention :

L'enfant ne pouvait se soutenir sur ses petites jambes. Tout son corps se courbait si on l'abandonnait à lui-même. Sa tête était inclinée sur sa poitrine. Si on la soulevait elle retombait aussitôt. La paupière couvrait à demi le globe de l'œil. La pupille très-dilatée paraissait insensible au contact de la lumière naturelle et artificielle. L'ouïe était éteinte. La déglutition s'opérait avec peine. Les urines , les selles étaient rares et en très-petite quantité. La peau était sèche , le pouls petit , serré , à peine sensible. Cet enfant n'avait pas fait de chute ;

n'avait reçu aucun coup. Rien ne décelait l'existence de vers. Je crus l'enfant atteint d'une hydro-pisie aigue des ventricules du cerveau commençante. Je proposai l'émétique comme moyen stimulant et l'application d'un vésicatoire sur la tête. L'enfant vomit , fut à la selle. Il parut se ranimer ; mais le soir il retomba dans son assoupissement comateux. J'appliquai sur la tête un large vésicatoire. Le lendemain matin je le levai. La chaleur de la peau s'était élevée , le pouls était plus fréquent , les urines avaient coulé plus abondamment. Le soir du second jour de l'application du vésicatoire , à-peu-près même état que la veille. J'animai le vésicatoire : je fis prendre le syrop de quinquina. L'enfant dormit ; son sommeil fut tranquille. Il recouvra insensiblement l'usage de ses sens et le libre exercice des organes musculaires. Les fonctions se rétablirent , et , au bout de quelques jours , il entra en convalescence. Un rétablissement parfait suivit de près. Cet enfant jouit aujourd'hui d'une bonne santé.

3<sup>e</sup> OBSERVATION. *Epilepsie produite par l'onanisme.*

M. \* \* \* , âgé de quatorze ans , d'un tempérament marqué par la prédominance du système nerveux , d'une stature frêle et délicate , d'un caractère mélancolique , se livrait depuis six mois à l'affreuse manie de l'onanisme. Vers ces derniers temps il répétait plus souvent cet acte.

Dans les derniers jours de frimaire an 12 , invasion subite , torsion de la bouche , difficulté des mouvements volontaires dans le bras et la cuisse gauche. Emétique , vomissement abondant : mieux. Quelques jours après purgatif ; selles abondantes : mieux-être apparent. Pourtant des accidents convulsifs se développent et se répètent. C'était le cinquième jour : je fus appelé. On ne me parle que de paralysie et rien ne l'indique. L'enfant exécutait librement tous les mouvements volontaires ; il jouissait de toute l'intégrité de ses sens et de ses facultés intellectuelles.

Ce jeune homme n'avait pas reçu de coup ; il n'avait pas fait de chute. L'examen le plus attentif sur l'état moral et physique de ce jeune homme , sur l'espèce d'accident qu'il éprouvait , firent naître en moi le soupçon qu'il était atteint d'épilepsie par suite de l'onanisme. Le lendemain une observation plus attentive de la veille , l'aveu même de l'enfant ne me laissèrent plus de doute sur la cause et la nature de la maladie.

Les accès se répétaient périodiquement toutes les deux heures. Le malade annonçait son accès. Sentiments de froid et d'un vent qui montait le long du bras gauche. Mouvements convulsifs dans les yeux. Serrements des dents , parfois écume à la bouche ; perte absolue de connaissance. Bains à 24 degrés. Infusion de feuilles d'oranger , quinquina , camphre en pilules , ammoniacque en inhalation. Le

malade demandait le flacon , en respirait l'odeur et préviat ainsi plusieurs accès. Quatre accès le jour ; la nuit même nombre. Le deuxième jour de ce traitement , mêmes moyens , diminution marquée des accès. Le quatrième jour ils étaient supprimés. Trois jours se succèdent sans accidents épileptiques. Le petit malade fut levé ; diète relative à son état. A cette époque saleté de la langue , douleur de tête vers la région frontale , insomnie : trois onces de manne : plusieurs selles. Les accidents ne furent pas diminués. Deux jours après , application de quatre sangsues derrière les oreilles ; cessation de la douleur de tête , mais insomnie continuelle. On joint au camphre et au quinquina un grain d'opium. Sommeil , calme. Léger accès le jour ; le soir accès plus fort. On eut la maladresse de répandre de l'ammoniaque sur les lèvres et dans la bouche de l'enfant , en cherchant à la lui faire respirer. Douleur vive dans ces parties , formation très-prompte d'une escarre blanchâtre , difficulté extrême de la déglutition , somnolence continuelle. Le lendemain assoupissement comateux , mouvements convulsifs de la face. Lavement purgatif avec le séné et le miel ordinaire : selle abondante ; légère rémission dans les accidents. Quinquina émulsionné. L'enfant était réduit à têter une éponge. Liniment avec le laudanum dont on imbibait de temps en temps les lèvres et les gencives. Deux et trois jours s'écoulaient dans cet état ; il reconnaît sa

mère et montre sa langue. Ce mieux-être fut éphémère ; les accidents renaissent , une sueur énorme couvre tout le corps de l'enfant , et sa tête en est inondée. Inégalité dans la dilatation des pupilles ; celle de l'œil droit n'a de bornes que celles de l'iris. L'une et l'autre étaient insensibles à l'impression de la lumière la plus vive. Cet état de redoublement dura quarante-deux heures. Légère rémission. Application d'un large vésicatoire sur la tête ; les accidents furent les mêmes , et , au bout de 28 heures , le malade cessa d'exister.

Quelque surveillance que l'on mît auprès du malade ; avec quelque soin que l'on se rendît maître de ses mains , on le surprit plusieurs fois , dans le cours de sa maladie , la main sur un organe qui répondait faiblement à ses sollicitations , et dans son délire même et la perte absolue de connaissance , sa main , par un mouvement automatique , se portait vers les organes de la génération et leur faisait encore un appel auquel ils ne répondaient plus.

De l'instant où la maladresse qui nous empêcha d'administrer au petit malade les secours que sa situation réclamait , et où le malheureux état de sa bouche , qui nous réduisit à une inactivité funeste , vinrent enrayer nos moyens et permettre un libre cours aux accidents , je portai un pronostic fâcheux. Le mieux momentané qui eut lieu ne me séduisit pas ; j'annonçai la mort comme inévitable et dis

qu'on trouverait un épanchement dans le cerveau, ce que l'évènement n'a que trop justifié.

*Autopsie cadavérique.*

Mes recherches furent dirigées vers le cerveau. Les veines de la dure-mère étaient fortement injectées. Les lobes du cerveau présentaient le même état. Les artères du corps calleux étaient à peine visibles. L'un et l'autre ventricule latéral étaient distendus par un amas lymphatique. Le droit en contenait à-peu-près trois onces, le gauche moins. Le reste de l'organe n'offrit de remarquable que beaucoup de mollesse. Les nerfs du bras gauche disséqués attentivement ne présentèrent rien d'extraordinaire. Les veines étaient remplies de sang. Enfin je portai mes recherches sur les organes de la génération : le pénis était très-petit, le prépuce livide et comme sphacelé ; le canal de l'urètre dans l'état naturel. La vessie, petite et racornie, ne présentait que le volume d'un petit œuf de poule. Ses parois étaient fort épaissies, sur-tout vers sa face postérieure où elles présentaient au moins trois lignes d'épaisseur ; l'intérieur était chagriné et parsemé de vaisseaux, quelques gouttes d'un fluide épais, inodore arrosait sa face interne. Je n'ai pu distinguer les vésicules séminales. ( Je ne pouvais donner à ces dernières recherches le temps qu'elles auraient réclamé ). Les autres organes contenus dans l'abdomen étaient dans leur état naturel.

4<sup>e</sup> OBSERVATION. *Vomique jugée par l'expectoration.*

M. \* \* \*, âgé de 48 ans , d'un tempérament marqué par la prédominance du système nerveux , est d'une constitution frêle et délicate. Son enfance avait été pénible et sa faible constitution avait résisté difficilement aux maladies qui assiègent trop ordinairement cette première époque de la vie. Dans sa jeunesse il éprouva des chagrins domestiques. Malheureux dans la maison paternelle , il s'enrôla , jeune encore , sous les drapeaux de la patrie. Sa santé délicate supporta difficilement les fatigues militaires. Il obtint son congé et rentra dans ses foyers. Il suivit le commerce et se maria à 33 ans. Il a eu neuf enfants ; cinq existent et jouissent d'une parfaite santé.

Depuis huit ans M. \* \* \* était sujet à des rhumes qui se répétaient périodiquement aux saisons du printemps et de l'automne ; dans le cours de l'an 11 , il fut atteint d'une péripneumonie dont le siège était à la base du poumon gauche.

Le 27 floréal an 13 , M. \* \* \* se plaignit d'une douleur vive au côté gauche , aux lombes , de gêne de respiration ; frisson le soir , chaleur vive la nuit.

28 , même état. Exacerbation vers le soir. 29 et 30 , augmentation des accidents.

1<sup>er</sup> prairial , à 11 heures du matin , dyspnée plus forte , toux violente et répétée , nausées , vomissement d'une matière rougeâtre qui exhalait une

odeur insupportable ; on évalua à une livre la quantité de matière rendue. Une syncope suivit. A 11 heures et demie je fus appelé pour la première fois chez le malade. Sa figure était pâle et défaite, sa respiration fréquente et douloureuse, l'expectoration rare et difficile. La base du côté gauche de la poitrine était le siège d'une douleur vive que le toucher augmentait ; le pouls petit, précipité, était irrégulier. Je me fis rendre compte de ce qui avait précédé, et je soupçonnai l'existence d'une vomique. La tête était dans son état naturel. Les idées un peu lentes, mais distinctes, se traçaient avec netteté. Les organes des sens exerçaient librement leurs fonctions. Le ventre était souple, les urines coulaient librement, les selles étaient naturelles. Je devais regarder la poitrine comme le siège unique des accidents. Je ne pouvais me tromper sur le genre de lésion dont elle était atteinte. L'organe de la circulation exerçait ses fonctions ; le poumon droit était intact. La base du poumon gauche était le siège d'une douleur vive, et tout le côté gauche percuté ne résonnait que dans ses deux tiers supérieurs. Depuis long-temps le malade était sujet à des rhumes fréquents. Une péripneumonie avait eu lieu dans l'an 11 du côté gauche, et, depuis plusieurs jours, M. \* \* \* éprouvait de ce même côté la plupart des symptômes de cette maladie commençante. Mon jugement fut assis à l'aide de cet examen analytique, et je prononçai sur l'exis-

tence d'une vomique. Je devais revoir le malade à cinq heures. Je fis prier la personne qui lui donnait habituellement des soins, de s'y rendre à cette heure. Je donnai l'ordre de conserver les crachats. A cinq heures redoublement marqué, douleur vive au côté. Les crachats étaient purulents, verdâtres et d'une odeur infecte.

Une double indication se présentait. La vomique existait : nul doute. La douleur qui était fixée à la base du côté ne pouvait être que l'effet de l'irritation vive, de l'inflammation qui s'étaient emparées de cette partie. D'une part, faciliter l'expectoration, prévenir la résorption purulente ; de l'autre, diminuer la douleur, apaiser l'irritation, l'inflammation qui alimentaient le foyer purulent, tel était le double but vers lequel l'art devait diriger ses moyens curatifs. Je conseillai l'application d'un large vésicatoire sur le côté, dans l'intention, en établissant un point d'irritation vive au-dehors, de faire céder celle qui s'était établie sur le poumon, et d'appeler les mouvements de la nature du centre à la circonférence. Je poursuivis l'infusion de fleurs pectorales, la décoction d'orge mondé ; chaque tasse de ces tisannes devait être coupée avec partie égale de décoction de quinquina choisi, dans la proportion d'une demi-once par pinte.

Les 2 et 3 ne présentèrent rien de remarquable. Le 4, à 3 heures du matin, après une nuit

assez calme , le malade fut tout-à-coup atteint d'une toux convulsive et rendit un demi-bassin de matière purulente. Une syncope suivit. Une sueur froide se répandit sur tout son corps. Je fus appelé. Le malade respirait à peine lorsque je le vis. Les yeux étaient éteints , les joues livides , les lèvres décolorées. La peau était encore couverte d'une sueur froide. Le pouls était petit , fréquent , intermittent , irrégulier. Pourtant le malade jouissait de sa connaissance , mais il s'alarmait sur son état et versait des larmes. Je le revis à midi , il était plus calme. La nuit qui suivit fut très-agitée. 6 , 7 et 8 , le point de côté diminua , la fièvre fut moins forte , et le lait d'ânesse , que le malade prit alors matin et soir , passa sans l'incommoder.

Cependant l'expectoration ne diminuait pas et le malade en rendait trois demi-bassins , ce que j'évalue de 18 à 20 onces , dans l'intervalle de la visite du soir à celle du matin. Le jour la quantité était moindre. Je fis augmenter la proportion de quinquina , et je prescrivis pour le soir une pilule de cynoglosse , de 3 grains en commençant.

Le 10 , à 5 heures du soir , je fus témoin d'une crise semblable à celle du 4. Le malade ne crachait pas le pus , il le vomissait : deux bassins en furent remplis. J'évalue à plus d'une livre la quantité de matière rendue. L'odeur cadavéreuse qui s'en exhalait était réellement insupportable. J'ai quelquefois disséqué des cadavres à demi-putré-

fiés ; j'ai , dans les hospices civils ou militaires , souvent respiré les odeurs les plus infectes , aucune ne peut être comparée à celle qui s'exhalait. Je fus contraint un moment de m'éloigner du malade et de m'approcher de la croisée qui était ouverte. Je fis de nouveau augmenter la proportion de quinquina. Du 11 au 17 , les accidents diminuèrent. Le 18 , accès de fièvre plus marqué. De ce jour jusqu'au 25 , chaque jour amena un mieux sensible. Le vésicatoire fut supprimé ; je fis ouvrir un cautère au bras gauche. Depuis cette époque le mieux se soutint , augmenta. Le quinquina fut continué pendant quelque temps. On prit encore pendant un mois le lait d'ânesse matin et soir. On le reprit à l'automne. On l'a repris ce printemps , et la santé de M. \* \* \* ne laisse aujourd'hui rien à désirer.

5<sup>e</sup> OBSERVATION. *Croup ou angine trachéale.*

Un enfant né le 16 floréal an 13 , éprouvait le 19 prairial , c'est-à-dire le 33<sup>e</sup> jour de sa naissance , les symptômes suivants :

Ses yeux étaient fixes et saillants. Les aîles du nez étaient agitées de mouvements précipités , les lèvres étaient entr'ouvertes ; l'enfant portait ses petites mains à sa gorge. Les veines du col étaient engorgées , les carotides battaient avec force. L'enfant était dans un assoupissement continuel. Sa mère lui présentait le sein , il le repoussait , ou , s'il le prenait , il était bientôt contraint de le quitter et

semblait prêt à suffoquer. La déglutition s'exécutait avec peine ; enfin la respiration était courte et précipitée , et faisait entendre un son aigu qu'il est impossible de rendre. Les amygdales étaient dans leur état naturel. Depuis la veille les accidents que je viens d'énumérer avaient été en augmentant. Je jugeai cette maladie être le croup , et je l'attaquai par les moyens suivants :

J'ordonnai que l'on passât de temps en temps quelques cuillerées à café d'eau émétisée ; je fis appliquer la moutarde aux pieds , et on fomenta le col avec un liniment dans lequel le camphre entra à grande dose. Je fis porter , agiter l'enfant au grand air ; j'insistai sur la nécessité de prévenir ou de dissiper le sommeil. Enfin on fit respirer l'éther. A midi l'enfant avait vomi quelques matières glaireuses. Je conseillai la continuation des mêmes moyens. Le soir , à six heures , la respiration était moins embarrassée , et l'enfant avait pu prendre le sein. La nuit les accidents reparurent , mais avec moins d'intensité que la veille. Le lendemain je fis reprendre l'eau émétisée. On appliqua de nouveau les synapismes aux pieds , et j'augmentai la proportion du camphre dans le liniment. Le mouvement , l'air pur , l'éther en inhalation furent conseillés. Les accidents diminuèrent , se dissipèrent et ne reparurent plus.

*Médecine morale.*

Porter le flambeau de la science médicale jusques dans les replis les plus cachés du cœur, en découvrir les affections les plus intimes, étudier les passions qui l'agitent, soulager la langueur qui le consume, adoucir le chagrin qui le dévore, arracher l'épine cruelle qui le déchire, en un mot, rappeler l'harmonie dans le système des fonctions vitales, et guérir le corps en procurant la santé de l'ame, telle est le but que la médecine morale se propose d'atteindre.

Comme la médecine curatrice la médecine morale ou conservatrice a ses règles et ses principes; mais cette dernière partie de l'art de guérir offre des difficultés nombreuses et capables d'intimider tout autre qu'un médecin philosophe et ami de ses semblables.

Pénétré de l'importance de la médecine morale, M. Godefroy a indiqué les moyens propres à en faciliter la pratique, dans un écrit qu'il vous a présenté, et qui a pour titre : *Essai sur la médecine morale* (1).

Tous les âges, celui de l'enfance même, réclament, sous ce rapport, les soins du médecin.

---

(1) Cet essai a été lu dans la séance publique.

En supposant, dit notre confrère, que des raisons de santé empêchent la mère de nourrir elle-même l'être qui lui doit le jour, le médecin doit veiller à ce que la nourrice réunisse les qualités morales aux qualités physiques; » il faut qu'elle soit vive » et gaie, qu'elle n'ait que des passions douces et » aimantes : avec son lait l'enfant sucera ses goûts, » son caractère..... Que tout ce qui l'environne respire la paix et le bonheur..... Déjà le nourrisson » essaie ses premiers pas et sourit à sa nourrice. » Dans cet enfant, sain et robuste, qui ne devine » l'homme qui sera quelque jour la lumière, le » soutien de son pays ? Une belle aurore manque » rarement d'être le présage d'un beau jour «.

La puberté appelle particulièrement l'attention de celui qui se livre à l'exercice de la médecine morale. Voyez, dit M. Godefroy, ce jeune homme à l'œil vif, au teint animé : l'activité de son ame est le signal des passions, et quelquefois des passions les plus dangereuses. Appelez-le, dirigez-le vers ce qui est honnête et bon..... Inquiet, agité, il cherche, il demande un bonheur qu'il ne connaît pas encore. Epiez ses démarches..... Triste et pensif, il fuit les jeux de son âge, il s'enfonce dans la solitude..... Son œil a perdu son éclat; une noire mélancolie empoisonne tous ses instants; il va périr dans son printemps..... Instruisez-le du danger qui le menace, découvrez-lui l'abîme qu'il creuse lui-même sous ses pas, éclairez son esprit, rappelez sa

raison , pénétrez son cœur ; dites-lui qu'une mort honteuse le menace , que l'abandon et le mépris l'attendent dans ses derniers instants..... Faites jaillir dans son ame un rayon d'espérance ; montrez-lui l'étude , ornée , embellie de tous ses charmes..... Des lauriers croissent aussi pour lui au bout de la carrière..... Voudrait-il réduire sa mère à un affreux désespoir ? La verra-t-il de sang-froid répandre des larmes amères sur l'objet de ses plus tendres affections ? Ou je me trompe , dit M. Godefroy , ou ces moyens seront couronnés d'un plein succès.

» L'adolescent, échappé aux dangers de la puberté, entre dans le monde comme on nous peint l'arrivée du printemps. La légèreté, l'inconstance caractérisent l'adulte. Si ses passions sont vives, elles sont courtes et passagères. Le chemin de la vie s'offre à lui semé de fleurs et se prolonge à ses yeux enchantés dans un riant lointain. Cet âge est celui des illusions charmantes, disons mieux, celui du bonheur. Sans regrets sur le passé, sans inquiétude sur l'avenir, heureux du présent, si l'homme pouvait jeter l'ancre dans le fleuve de la vie, c'est bien là qu'il voudrait s'arrêter «.

» L'homme touche à cette époque de la vie où il est le plus difficile à fixer, le plus difficile à peindre. Voyons-le, en effet, entraîné par l'amour, dévoré par la jalousie, aveuglé par l'ambition, desséché par la soif de l'or, poursuivi par

le dégoût de la vie , agité en mille manières , glacé par la crainte de la mort , solliciter les secours de la médecine morale.... L'âge viril est donc celui des orages. Au moral comme au physique , c'est celui des maladies les plus violentes. C'est ici par conséquent que le médecin doit redoubler de zèle et de soins. Appelé près de l'être souffrant , qu'il pénétre adroitement dans son cœur et qu'il s'en rende le maître ; mais , sensible et bon , qu'il commande avec douceur et fasse aimer son empire. Maître du siège des passions , qu'il les observe , règle et dirige leur marche. Si , dans leurs funestes écarts , elles échappent à sa main trop faible , qu'il sache les opposer l'une à l'autre , et , par ce choc réciproque , affaiblir et dompter leur violence. L'auteur appuie ces préceptes généraux d'observations qui lui sont propres , ou qu'il a empruntées d'auteurs recommandables par leur savoir et leurs talents. La peinture de l'amour , de l'ambition , de la jalousie , de l'avarice , du dégoût de la vie , offre des tableaux malheureusement trop vrais et tracés d'une main ferme. L'influence malheureuse des passions sur la santé , y est rendue avec toute l'énergie des idées et toute la force de l'expression. Tenter l'analyse de ses observations , serait en affaiblir l'intérêt : elles demandent à être lues en entier dans l'ouvrage même.

» Du moins , dit M. Godefroy , voisin du terme , le vieillard pourra s'abandonner au courant qui l'en-

traîne , et arriver tranquillement au port. Vain espoir ! ce vieillard , si sage dans un âge moins avancé , cède aujourd'hui aux moindres mouvements de la frayeur. L'idée de la mort le poursuit sans cesse. Le son de la cloche funèbre qui a frappé son oreille , retentit douloureusement au fond de son cœur. Pour peu que sa santé soit altérée , la crainte vient assiéger son imagination effrayée. Il n'a plus rien à attendre des ressources de l'art : il s'imagine toucher à son dernier moment.

» Que le médecin , avec le ton d'une modeste assurance , s'attache à dissiper les inquiétudes de son malade , à ranimer son courage et à rappeler l'espérance prête à s'échapper de son cœur ; qu'il se montre calme et qu'il oppose un visage tranquille à l'orage qui se prépare. Combien il en coûte , dit à ce sujet notre confrère , d'enchaîner les mouvements de son cœur , d'affecter un air serein lorsque tout commande l'inquiétude et la douleur !..... Le danger devient-il pressant ? le médecin fera choix d'un parent , d'un ami , auquel il dévoilera la vérité , et qui se chargera de présenter au moribond le ministre des autels qui doit l'assister dans ses derniers moments. Quelle est belle , quelle est consolante , dit M. Godefroy , cette idée qui ouvre au mourant les portes de l'éternité !.... Le médecin applaudira à l'acte pieux qui rapproche le malade de son Dieu ; mais il rassurera , il soutiendra l'infortuné jusqu'à son dernier moment. Tel on nous peint l'es-

pérance souriant à l'homme mourant, le soutenant encore d'une main amie lorsqu'il est à moitié descendu dans la tombe, et ne le quittant que lorsque son œil est pour jamais fermé à la lumière «.

Je n'ai emprunté que de mes réflexions, dit M. Godefroy, ce que je viens d'écrire; et lorsque ma faible expérience n'a pu me fournir les lumières dont j'avais besoin de m'environner, j'ai interrogé mon cœur, et j'en ai pris conseil. M. Godefroy ne pouvait suivre un meilleur guide.

### *Anatomie artificielle.*

A la séance du 21 mai dernier, on a donné lecture du rapport fait à l'Institut national par MM. Sabatier, Fourcroy, Tenon, Hallé, Chaptal et Cuvier, d'une pièce d'anatomie artificielle, exécutée, pour l'école de médecine de Paris, par M. *Laumonier*, chirurgien en chef de l'hospice d'humanité de Rouen, correspondant de l'Institut et directeur de l'Académie.

» En examinant ce nouvel ouvrage d'un savant  
 » et d'un artiste distingué, nous avons été frappés,  
 » disent MM. les commissaires, d'une supériorité à  
 » laquelle nous ne devions pas nous attendre, d'a-  
 » près celle que ses morceaux précédents avaient  
 » déjà eux-mêmes sur tout ce que l'on connaissait  
 » en ce genre.

» Cette supériorité tient à deux talents que M. Lau-  
 » monier réunit également : la finesse de la dissec-  
 » tion et la vérité de l'imitation «.

Sans entrer dans les détails anatomiques représentés dans la figure , MM. les commissaires observent qu'outre le plus parfait développement du système absorbant , M. Laumonier y a représenté toutes les autres parties , autant qu'il se pouvait , sans nuire à l'objet principal , et que tout a été non-seulement copié , mais monté sur nature , d'après un nombre considérable de dissections et d'injections toutes délicates et difficiles.

» Mais c'est sur-tout dans la vérité de l'imitation ,  
 » continuent MM. les commissaires , que M. Lau-  
 » monier paraît s'être surpassé..... Il a appliqué tous  
 » ses moyens avec tant de patience et un sentiment  
 » si parfait de ressemblance , qu'il n'y a , pour  
 » ainsi dire , que le tact et l'odorat qui avertissent  
 » que ce n'est point un cadavre que l'on voit.....  
 » Nous pouvons assurer , ajoutent-ils , que la France  
 » a aujourd'hui l'honneur de surpasser l'Italie dans  
 » l'art des représentations anatomiques ; mais cet  
 » art n'y est jusqu'à présent possédé que par le  
 » seul M. Laumonier dans ce degré de perfec-  
 » tion «.

Cette dernière considération fait désirer à MM. les commissaires que le Gouvernement attache à l'école de médecine , ou au muséum d'histoire naturelle , un établissement qui serait dirigé par M. Laumonier , et où l'on fabriquerait les pièces qui seraient jugées nécessaires pour les démonstrations , tant des parties difficiles de l'anatomie que des opé-

rations chirurgicales , et celles qui concerneraient l'histoire naturelle et l'anatomie comparée.

Le vœu de MM. les commissaires a été entendu par le Gouvernement. Un décret rendu par Sa Majesté impériale et royale , au palais de Saint-Cloud , le 29 mai 1806 , porte : » qu'il sera établi à Rouen » une école destinée à l'enseignement de l'art des » préparations anatomiques modélées en cire , sous » la direction de M. Laumonier «.

#### A G R I C U L T U R E .

M. *Calvel* , de Toulouse , membre de plusieurs Sociétés savantes , a fait hommage à l'Académie , 1° de son *traité complet sur les pépinières* , 3 vol. in-12 ; 2° d'un petit ouvrage sur *les arbres fruitiers pyramidaux* , vulgairement appelés quenouilles ; 3° de son *manuel-pratique des plantations* ; 4° d'une *Notice historique sur la pépinière nationale des Chartreux , au Luxembourg* ; 5° d'un petit imprimé , ayant pour titre : *Considérations sur le glanage*.

L'Académie a accueilli ces divers ouvrages avec tout l'intérêt qu'ils inspirent , et a témoigné à leur estimable auteur les sentiments de sa reconnaissance. Le temps ne nous permettant pas de nous étendre sur le mérite de toutes les productions de M. Calvel , nous croyons devoir dire un mot de ses considérations sur le glanage , parce que ce mot peut réveiller dans le cœur des riches propriétaires des sentiments de bienveillance pour les indigents. M. Cal-

vel montre le glanage comme l'aumône la mieux placée, la moins onéreuse que le riche puisse faire à l'infortune et à la misère. Il invite les pauvres, en recueillant cette aumône, à éviter les abus qui pourraient servir de motif et de prétexte pour en faire desirer la suppression; il termine par un projet de loi relatif au glanage, et dont tous les articles portent la double empreinte de la raison et de l'humanité.

= M. *Marchais*, secrétaire perpétuel de la Société des inventions et découvertes de Paris, et membre de plusieurs Sociétés savantes, a présenté à l'Académie un mémoire imprimé sur cette question :

» Quelles sont les plantes utiles de toute nature qui  
 » peuvent croître sur les sols les plus stériles, tels  
 » que ceux du département de la Marne, qui ne  
 » présentent que peu ou point de terre végétative,  
 » sur un tuf de craie ou de grève? « — Annoncer que la Société d'agriculture, des sciences, des lettres et des arts du département de la Marne, qui avait proposé la question, a couronné le mémoire, est l'éloge le plus flatteur que nous puissions en faire.

---

#### E C O N O M I E P O L I T I Q U E.

Les membres de la Société libre, établie à Rouen, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie, ont adressé à l'Académie cinquante exemplaires du

rapport fait au sein de la Société, sur la possibilité de remplacer en France les cotons filés et tissus venant de l'étranger, et sur la nécessité de leur prohibition.

La compagnie a accueilli ce rapport avec tout l'intérêt dont l'importance de son objet le rendait susceptible.

---

*C O N C L U S I O N D U R A P P O R T .*

Le compte que je viens d'avoir l'honneur de vous rendre, Messieurs, des travaux de la classe, n'est qu'un aperçu rapide, il est vrai, mais suffisant pour donner une idée exacte de l'ardeur avec laquelle l'Académie continue de cultiver les sciences et la foule des arts qui en dépendent.

Les succès qui ont couronné vos efforts, donnent la preuve la moins équivoque de l'utilité attachée à l'établissement des Sociétés savantes.

L'Académie de Rouen met au nombre de ses jouissances les plus chères, l'avantage de pouvoir offrir chaque année à ses concitoyens le fruit de ses méditations et de ses veilles. Elle croira toujours n'avoir rempli qu'une partie de la tâche honorable qui lui est imposée, tant qu'il restera quelque chose à faire pour avancer les progrès des lettres, des sciences et des arts.

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. DULAGUE,

*Par M. VITALIS.*

La place que nous occupons dans la société , dépend souvent d'un enchaînement de circonstances plus ou moins favorables , qui développent nos goûts , déterminent nos penchants et nous conduisent à la fortune , quelquefois même à la gloire , par des routes dont l'entrée semblait devoir nous être fermée.

C'est à un concours de semblables circonstances , que M. Dulague , ancien professeur d'hydrographie et de navigation à Rouen , et membre de l'Académie des sciences , des belles-lettres et des arts de la même ville , dut l'avantage de pouvoir entrer dans la carrière des sciences , et de tenir parmi les Savants un rang distingué.

Né à Dieppe , le 24 décembre 1729 , de parents honnêtes , mais pauvres , le jeune Dulague paraissait destiné à mener une vie obscure et ignorée , suite malheureusement trop ordinaire de la médiocrité de la fortune.

On lui donna cependant des maîtres pour lui enseigner les premiers principes de la langue latine ; mais à peine eut-il fait quelques pas dans cette étude , qu'une maladie grave le força tout-à-coup de s'arrêter. Le médecin qui le soignait lui défendit toute espèce

d'application d'esprit , la regardant comme incompatible avec la faiblesse extrême de sa constitution.

Les premières années de la jeunesse de M. Dulague s'écoulèrent donc dans une inactivité qui ne s'accordait guère avec l'ardeur qui le tourmentait pour acquérir des connaissances utiles.

Enfin , sa santé s'étant améliorée , il vint à Rouen où il eut le bonheur de se lier d'amitié avec M. Bouin , chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Lo , et membre de cette Académie.

Ce savant religieux , l'élève en quelque sorte du célèbre Pingré , que l'Académie de Rouen comptait alors au nombre de ses membres les plus distingués , découvrit aisément dans M. Dulague les heureuses dispositions dont la nature l'avait favorisé. Il crut appercevoir en lui un goût décidé pour les mathématiques , et il l'engagea à se livrer entièrement à l'étude de cette science. M. Dulague y fit des progrès rapides qui lui valurent bientôt de brillants succès dans l'hydrographie à laquelle il s'appliqua d'après les conseils de son bienfaiteur et de son ami.

Ces importants services ne furent pas les seuls que M. Bouin rendit à M. Dulague. Il eut soin de lui ménager , auprès de ses pieux et savants confrères , un accès facile et toutes les ressources dont il pouvait avoir besoin pour son instruction. Guidé par leurs conseils , éclairé de leurs lumières , ex-

cité par leur exemple , M. Dulague marcha à grands pas sur leurs traces , et devint leur émule dans les sciences et dans la vertu.

Au commencement de l'année 1756 , M. Bouin présenta à l'Académie le projet d'établissement d'une école d'hydrographie , dans laquelle les jeunes gens pourraient apprendre , sous un maître habile , les éléments de cette science si importante à la navigation et au commerce.

L'Académie goûta ce projet , et l'accueillit avec cet intérêt qu'elle accorde à tout ce qui prend à ses yeux le caractère de l'utilité. Le choix du professeur n'était pas difficile : il tomba unanimement sur M. Dulague , qui y était appelé autant par ses talents que par le vœu de son ami.

M. Dulague exerça , pendant 40 ans , les fonctions de cette place , avec un zèle digne des plus grands éloges , et le grand nombre d'excellents élèves qu'il a formés , est peut-être le monument le plus glorieux que l'on puisse rappeler pour honorer sa mémoire.

Dans le dessein de rendre ses leçons plus utiles , il les rédigea en un corps d'ouvrage qu'il publia sous le titre d'*Eléments d'hydrographie et de navigation*. L'ordre , la clarté et la précision qui règnent dans ce livre élémentaire , décida le Gouvernement à l'adopter pour toutes les écoles d'hydrographie établies en France ; et les nombreuses éditions qui en parurent , de son vivant , et dont il offrit , l'an

née dernière , la septième à l'Académie , ne laissent aucun doute sur son mérite et sur son utilité.

Deux mémoires que M. Dulague présenta à l'Académie , l'un sur l'hydrographie , l'autre sur l'occultation d'une étoile du taureau , lui ouvrirent les portes de cette Société savante , qui l'admit dans son sein , le 24 novembre 1756.

A dater de ce moment jusqu'en 1783 , les registres de l'Académie font foi qu'il ne se passa presque pas d'année où il ne communiquât à la Compagnie quelqueune des nombreuses et intéressantes observations astronomiques qu'il faisait seul ou en société avec M. Bouin. La plupart de ces observations sont consignées dans les mémoires de l'ancienne Académie royale des sciences de Paris , et donnent une idée du zèle qui animait notre savant et laborieux confrère , pour les progrès de l'astronomie , de l'hydrographie et de la navigation.

L'Académie ne crut pouvoir lui donner un témoignage plus honorable de son estime et du prix qu'elle attachait à ses utiles travaux , qu'en lui décernant , en 1765 , le titre de vice-directeur , et en l'appelant , l'année suivante , aux fonctions de directeur.

Quoique , dans la distribution de ses dons , la fortune semblât avoir entièrement oublié M. Dulague , cependant notre confrère ne fit jamais rien pour réparer cet oubli ; et lorsqu'en 1779 , il épousa ma-

demoiselle Pitte, de Dieppe, il fut bien moins frappé de l'éclat des richesses qu'elle lui apportait en dot, que déterminé par le désir d'unir son sort à celui d'une compagne vertueuse.

Le bonheur dont jouissaient les deux époux ne fut pas de longue durée. Attaquée depuis quelque temps d'une maladie de poitrine, madame Dulague y succomba vers la fin de la troisième année de son mariage, sans avoir connu la douceur d'être mère.

Reconnaissante des soins tendres et affectueux que ne cessa de lui prodiguer jusqu'au dernier moment son sensible époux, madame Dulague disposa en sa faveur de tous ses biens qui étaient assez considérables, et qui procurèrent à notre confrère une honnête aisance.

La révolution, qui a coûté à d'autres tant de remords cuisants, ne fut pour M. Dulague qu'une occasion de faire éclater sa grandeur d'ame et toute la noblesse de ses sentiments.

A cette époque désastreuse où un tyran farouche, ennemi de tous les genres de mérite, parce qu'il n'en possédait aucun, portait dans ses mains ineptes et sanguinaires le sceptre de fer sous lequel gémissait la France opprimée, le respectable M. Bouin se vit enveloppé dans la proscription générale portée contre tous ceux qui possédaient quelques talents ou des vertus.

Chassé de son monastère, dépouillé de tout, sans

asyle , réduit à manquer des choses les plus nécessaires à la vie , ce vénérable vieillard n'avait plus devant lui que la désolante perspective d'une affreuse misère , des horreurs d'une prison ou de l'échafaud.

Rassurons-nous , Messieurs , sur le sort qui paraît attendre cette victime infortunée. M. Bouin trouvera dans son ancien et reconnaissant élève un appui contre lequel viendront se briser tous les efforts de ses persécuteurs.

M. Dulague court , vole au-devant de son ami malheureux , lui tend des bras ouverts par la reconnaissance , le presse avec transport sur son sein , le mouille de ses pleurs , l'entraîne dans sa maison qu'il le prie de regarder désormais comme la sienne propre , le soustrait à toutes les recherches , au risque de compromettre sa fortune et son existence personnelle , le console de ses malheurs par des soins prévenants , par les attentions les plus délicates , et se comporte à son égard comme un protégé qui va au-devant de tout ce qui peut flatter un protecteur opulent.

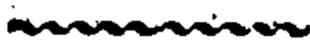
Il est donc vrai , Messieurs , qu'au milieu même des scènes de crimes et d'horreurs qui désolaient alors la France , la vertu avait encore des autels et des adorateurs ! Il est donc vrai que , même dans ces temps malheureux , elle commandait encore le respect aux méchants , et qu'elle conservait toute la force de son empire sur les âmes généreuses ! Ainsi la

lumière d'un astre perce quelquefois à travers l'obscurité profonde des nuits.

Religieux par principe , vertueux par inclination et par devoir , M. Dulague conserva jusqu'à son dernier soupir un respect inaltérable pour les vérités augustes et la morale sublime de l'Évangile. Une bonté de cœur qui lui était naturelle , une modestie rare et touchante , une grande simplicité dans les manières , ajoutaient encore à l'estime que ses talents inspiraient pour sa personne.

Il termina sa carrière à Rouen , le 9 septembre 1805 , laissant après lui d'honorables souvenirs et de justes regrets. L'Académie a été d'autant plus sensible à sa perte , qu'elle est plus difficile à réparer.

Puisse la guirlande que je dépose en ce moment sur son urne funéraire , ne se flétrir jamais ! Puisse-t-elle consacrer sa mémoire dans le cœur de tous les amis des sciences et de la vertu !



#### PRIX PROPOSÉ POUR 1807.

Dans la séance du 6 août , il a été donné lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les mémoires envoyés au concours pour le prix à décerner dans la séance publique de cette année.

La commission ayant examiné les deux mémoires  
présentés ,

sentés, dont l'un portant n<sup>o</sup> 1<sup>er</sup>, et l'inscription suivante :

» En manufacture on ne doit pas négliger même les plus  
 » petites économies, parce qu'elles se renouvellent tous les  
 » jours, et parce qu'enfin, pouvant fabriquer à meilleur mar-  
 » ché, on rivalise avec plus d'avantage dans l'exportation avec  
 » ses concurrents et les nations étrangères «.

L'autre ayant pour épigraphe :

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas.*

a été unanimement d'avis qu'aucun ouvrage n'a rempli le but que s'était proposé l'Académie ; et, après avoir reconnu que le retard dans la publication du programme a pu empêcher un plus grand nombre de concurrents de s'occuper de cette importante question, elle s'est décidée à proposer à l'Académie de la remettre au concours pour l'année prochaine, en doublant le prix proposé.

L'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, a remis au concours, pour 1807, la question qu'elle avait proposée pour 1806.

En voici de nouveau le programme :

*Donner les plans et la description d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé, et la plus propre à économiser le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.*

L'auteur du mémoire aura soin d'entrer dans tous les détails qu'exigent la construction des fourneaux et

des cheminées , la position et la forme des grilles des fourneaux , le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique , et les moyens d'évacuer la buée.

L'Académie désire en outre, que l'on détermine la longueur la plus convenable et la position la plus favorable des perches pour la commodité du service et l'économie du temps et de la main-d'œuvre. Enfin , l'auteur du mémoire devra indiquer les moyens de tenir le local toujours propre , et surtout d'éviter les accidents du feu.

Le prix double sera une médaille de la valeur de 600 francs , qui sera décernée dans la séance publique de 1807.

Les mémoires seront adressés , franc de port , et avant le 1<sup>er</sup> juillet 1807 , terme de rigueur , à M. *Vitalis* , professeur de chimie à Rouen , secrétaire de l'Académie , pour la classe des sciences.

Les mémoires porteront une devise qui sera répétée dans un billet cacheté où l'auteur fera connaître son nom et sa demeure.

---

# T A B L E

## D E S M A T I È R E S.

**O**UVERTURE de la séance publique , page 1

### B E L L E S - L E T T R E S.

RAPPORT fait par M. Gourdin , 2

#### Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Poësies légères ; par Madame Delabouisse , ibid.  
Traduction en vers français de la poétique de Vida ;  
par M. Valant , 3  
Eloge nécrologique de M. Defontenay , par M. Guil-  
bert , ibid.  
Eloge de M. Thouret ; par M. Mouard , ibid.  
L'Aigle français , ode ; par M. L. P. D. T. ibid.  
Traduction de la fable de Gay , intitulée : le Bouc  
sans Barbe ; par M. Feret , 4  
Procès-verbal de la séance publique de la Société des  
sciences et arts de Rennes , ibid.  
De l'influence de la chaire , du théâtre et du barreau  
dans la société civile ; par M. Boïeldieu , ibid.  
Valcindor et Florella ; par le même , ibid.  
Opuscules envoyés par M. Guiot , 5  
Bibliotheca Corboliâna ; par le même , 6  
Mémoire sur la ville de Rouen ; par M. d'Ornay , 7

- Essai typographique d'une carte géographique ; par M. Periaux , 7*
- Epreuves de figures rondes , ovales , etc. , exécutées avec des caractères d'imprimerie , au moyen d'un nouveau procédé ; par le même , 8*
- Observation relative à d'anciens tombeaux de pierre près le cimetière de Saint-Gervais ; par le même, ibid.*
- Voyage poétique de Rouen à Paris en 1789 ; par M. Formage , 9*
- Traduction des métamorphoses d'Ovide ; par le même, 15*
- Regrets d'un homme de lettres sur l'abrogation du nouveau calendrier ; par M. de Saint-Victor , ibid.*
- La Chatte , imitation de l'apologue de Casti , par M. Boucher , 16*
- Examen de la question de savoir si un historien doit ou non rapporter les faits que lui-même il ne croit pas ; par M. Gourdin , ibid.*
- Dissertation relative aux matières sur lesquelles les hommes de tous les pays ont consigné leurs pensées et leurs affections avant et depuis l'invention de l'écriture alphabétique ; par le même , 19*
- Discours préliminaire de la notice des ouvrages imprimés dans le quinzième siècle , qui se trouvent dans la bibliothèque de cette ville ; par le même , ibid.*
- Réclamation relative au voyageur Paul Lucas ; par M. Bastou , 20*
- Fragment de tablettes enduites de cire dans le genre des romains , déposé par le même , 22*
- Mémoire sur les avantages de la douleur ; par M. Gosseume , ibid.*
- Ydille sur les agréments de la campagne ; par M. de Boisville , 27*

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Traduction de lettres de Milady Montague ; par M. Anson ,</i>  | 30    |
| <i>Traduction des Odes d'Anacréon ; par le même ,</i>             | ibid. |
| <i>Poësies fugitives ; par M. de la Bouisse ,</i>                 | ibid. |
| <i>Observations sur l'annuaire statistique ; par M. d'Ornay ,</i> | ibid. |
| <i>Notice sur la vie de M. J.-B. Descamps ; par M. Descamps ,</i> | 31    |
| <i>NOTICE biographique sur M. de Fontenay ; par M. Gourdin ,</i>  | ibid. |
| <i>PRIX proposé pour 1807 ,</i>                                   | 35    |

## S C I E N C E S E T A R T S .

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| <i>RAPPORT fait par M. Vitalis ,</i> | 56 |
|--------------------------------------|----|

## Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

|                                                                                                                 |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>Observations sur les nouveaux poids et mesures ; par M. Gosseume ,</i>                                       | 37    |
| <i>Nouveau Manuel métrique ; par M. Periaux ,</i>                                                               | 38    |
| <i>Observations relatives au rétablissement du calendrier grégorien ; par le même ,</i>                         | 39    |
| <i>Concordance du nouveau style avec le style grégorien ; par le même ,</i>                                     | 40    |
| <i>Concordance des dates du calendrier grégorien avec celles du calendrier républicain ; par M. Gaillard ,</i>  | ibid. |
| <i>Dissertation sur les périodes égyptiennes et sur une période indienne ; par M. Villette de Châteauneuf ,</i> | 41    |
| <i>Mémoire sur les parallaxes ; par M. Meaume ,</i>                                                             | ibid. |
| <i>Balance arithmétique ; par M. Pouchet ,</i>                                                                  | 42    |
| <i>Projet de construction d'un four à cuire le pain ; par M. Jamard ,</i>                                       | 45    |

- Observations météorologiques, faites à Rouen, pendant l'an 12 ; par M. Vitalis, 44*
- Mémoire sur la couleur noire ; par M. Baston, ibid.*
- Observations sur le rapport touchant la couleur noire ; par le même, 47*
- Mémoire sur le même sujet ; par M. Gosseaume, ibid.*
- Nouvelle sècherie ; par M. Delafontaine, 48*
- Catalogue des plantes indigènes observées dans le département de la Seine-Inférieure ; par M. Boucher, 49*
- Le Botaniste cultivateur ; Mémoire sur l'agriculture du Boulonnais ; Météorologie des cultivateurs ; par M. Dumont de Courset, ibid.*
- Mémoire sur le scolite destructeur ; par M. Brebisson, 50*
- Observations sur la facilité avec laquelle l'or perd son état d'aggrégation dans l'étain en fusion ; par M. Vitalis, 52*
- Recherches sur l'état actuel des mines de fer exploitées autrefois à Bellencombre ; par le même, 53*
- Mémoire sur l'usage de la fiente du mouton dans la teinture du rouge-des-Indes ou d'Andrinople ; par le même, 54*
- Notice sur un mortier propre aux constructions hydrauliques ; par le même, 56*
- Rapport sur un échantillon d'alun, adressé à l'académie par M. Lefrançois, 57*
- Echantillons de faïence dite à pâte blanche, envoyés par M. Letellier, 59*
- Teinture du coton en laine et fabrication d'étoffes de coton mélangées ; par M. Ricquier, 60*
- Echantillons de diverses couleurs sur coton filé, présentés par M. Vitalis, 62*

|                                                                                                                                                                                                 |       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| <i>La Médecine légale ; par M. Vigné ,</i>                                                                                                                                                      | ibid. |
| <i>Bulletin des sciences médicales de la Société de médecine d'Evreux ,</i>                                                                                                                     | 63    |
| <i>Mémoire sur les dangers de l'allaitement par les mères qui habitent les grandes villes ; par M. Pillore , docteur-médecin ,</i>                                                              | 64    |
| <i>Observations médicales ; par M. Godefroy ,</i>                                                                                                                                               | 65    |
| <i>Essai sur la médecine morale ; par le même ,</i>                                                                                                                                             | 80    |
| <i>Pièce d'anatomie artificielle exécutée par M. Lauthier ,</i>                                                                                                                                 | 85    |
| <i>Ouvrages envoyés par M. Calvel ,</i>                                                                                                                                                         | 87    |
| <i>Mémoire sur une question d'agriculture , envoyé par M. Marchais ,</i>                                                                                                                        | 88    |
| <i>Rapport de la Société libre de commerce de Rouen , sur la possibilité de remplacer en France les cotons filés et tissus venant de l'étranger , et sur la nécessité de leur prohibition ,</i> | ibid. |
| <i>NOTICE biographique sur M. Dulague ; par M. Vitalis ,</i>                                                                                                                                    | 90    |
| <i>PRIX proposé pour 1807 ,</i>                                                                                                                                                                 | 96    |

Fin de la Table.

